

ALGÉRIE-RASD

Le Président Tebboune reçoit son homologue sahraoui

P. 24

VIOLENCES POSTÉLECTORALES AU NIGER

L'Algérie "condamne fermement" (MAE)

P. 24

ALGÉRIE-MARCHES

Marches pacifiques à Alger et dans plusieurs wilayas pour le changement et la préservation de l'unité nationale

P. 3

DEVELOPPEMENT DE LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE ALGERIENNE

Accompagner les exportations et l'investissement

Trois principales mesures ont été lancées par le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans le cadre du développement de la diplomatie économique du pays, dans l'objectif de soutenir les opérateurs économiques nationaux à exporter et les opérateurs étrangers à investir en Algérie, a indiqué jeudi le directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère, Rabah Fassih. "Ces mesures, susceptibles de renforcer la diplomatie économique, s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une nouvelle économie, présidée en août dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait souligné alors "l'impératif d'œuvrer à l'édification d'une économie nationale diversifiée à même de renforcer notre sécurité alimentaire et immuniser notre Nation contre la dépendance excessive au secteur des hydrocarbures", a précisé M. Boukadoum lors d'une rencontre sur la promotion de la diplomatie économique au ministère des Affaires étrangères.

P. 24

DKnews-APS



COMMUNICATION

Belhimer : "urgence de faire face à la cybercriminalité par la production d'un contenu national qualitatif"

P. 3

HUILE D'OLIVE

Un producteur de Djelfa lauréat d'un concours international à Dubai

P. 6

PANDÉMIE DE COVID-19

Au moins 2.518.080 morts dans le monde

P. 11

SANTÉ

MICROPLASTIQUES DANS LES BIBERONS

Comment limiter les risques ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

CRB - MAMELODI SUNDOWNS

Les Algérois pour prendre les commandes

P. 21



JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH

Hommage à la moudjahida symbole Djamila Boupacha et à des figures révolutionnaires

P. 16

DÉCÈS DU P/APC D'AIN BABOUCHE À OUM EL BOUAGHI

Ouverture d'une enquête préliminaire

P. 24

BASSE CASBAH

Trois blessés dans l'effondrement des escaliers d'une ancienne bâtisse



Trois (3) personnes ont été blessées, vendredi à la basse Casbah (Alger), suite à l'effondrement des escaliers d'une ancienne bâtisse, a-t-on appris des services de la protection civile.

Le chargé de la communication à la protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a déclaré à l'APS que ses services avaient enregistré vendredi, dans la matinée, au 3 Rue Hadj Omar dans la cité de la basse Casbah, l'effondrement des escaliers d'une ancienne bâtisse, provoquant un état de panique chez les habitants.

Le même responsable a indiqué que les blessés avaient été transférés vers l'hôpital Lamine Debaghine (ex-Maillot) pour recevoir les soins nécessaires.

Les services du contrôle technique relevant de la commune de la Casbah devront procéder à un constat des lieux, évaluer les dégâts et prendre les mesures nécessaires, ajoute la même source.

TIZI-OUZOU

Réalisation de plus de 2.200 Km de réseau de fibre optique

Pas moins de 2.292 km de réseau de fibre optique ont été réalisés par la direction opérationnelle d'Algérie Télécoms (A.T) dans la wilaya de Tizi Ouzou, dont 452 km durant l'exercice en cours, ayant permis le raccordement de 38 localités, rapporte vendredi un communiqué de la direction locale d'A.T.

Dans le cadre également de sa stratégie de désenclavement des zones d'ombre, il a été procédé à la mise en service de 24 stations de quatrième génération (4G LTE) avec une capacité totale de 16.080 accès, qui s'ajoutent aux 84 stations déjà opérationnelles à travers la wilaya.

Concernant les zones urbaines et suburbaines, elles bénéficient de 48 équipements de type FTTC, entre modernisation et développement, installés et pour la plupart mis en service en plus d'un autre programme de développement et de modernisation avec le déploiement, incessamment, de 25 autres FTTC d'une capacité totale de 26 460 accès.

TLEMEN

Plus de 197 kg de drogues saisis et un réseau criminel démantelé

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont saisi, dans des opérations distinctes, plus de 197 kg de drogue et démantelé un réseau criminel, indique vendredi un service de la sûreté nationale.

La première affaire, traitée par la brigade mobile de la police judiciaire de Sabra, a permis le démantèlement d'un réseau criminel activant dans le trafic de drogues et la saisie de 73,8 kg de kif traité.

Dans la deuxième affaire, menée par la sûreté de daïra de Beni Snous, une quantité de 124 kg de drogues a été saisie à bord d'un véhicule dont le propriétaire a tenté de prendre la fuite au niveau du barrage sécuritaire.

Les mis en cause ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

EL TARF

Repêchage d'un corps sans vie à l'ancien port de pêche d'El Kala



Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché, vendredi, au niveau de l'ancien port de pêche de la commune côtière d'El Kala, le corps sans vie d'un homme, a-t-on appris du chargé de communication de ce corps de sécurité le lieutenant Seifeddine Madaci.

Selon cet officier, la victime dont le corps était en état de décomposition, a été repêché aux environs de 15 heures suite à une alerte donnée aux services compétents sur la présence d'un cadavre au niveau de la digue.

Le corps de la victime, dont l'identité est inconnue, a été acheminé vers les services de la morgue de l'hôpital d'El Kala pour les besoins de l'autopsie, a-t-il ajouté.

Une enquête a été, par ailleurs, ouverte par les services compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes du drame, a souligné le lieutenant Madaci en rappelant qu'il s'agit du deuxième corps sans vie et en état de décomposition repêché en l'espace d'une dizaine de jours.

BATNA

Ouverture demain du festival international du court métrage d'Imedghassen



Le festival international du court métrage d'Imedghassen sera ouvert lundi prochain à Batna, a-t-on appris vendredi, auprès du commissariat du festival.

La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel de 4 jours sera tenue au théâtre régional de Batna, Dr. Salah Lembarkia et verra la présentation de l'ensemble des courts métrages, œuvres nationales et internationales, en compétition, à côté d'un hommage qui sera rendu à quelques cinéastes, a précisé la même source.

Organisé par la coopérative culturelle "Lamssa", 14 courts métrages représentant 13 pays seront en lice pour la compétition internationale et 12 autres films de 9 wilayas concourront pour le bouclier du Festival dans la compétition locale, a-t-on encore détaillé.

Ces courts métrages seront présentés à la Cinéma-thèque Batna (Salle des Aurès) dans le centre-ville, suivis de débat ouvert entre le public et les cinéastes, ajoute la source, indiquant qu'à l'occasion, des films et courts métrages d'animation pour enfants seront diffusés pour les petits, à la salle de projection du théâtre régional, Dr. Lembarkia.

AIN TÉMOUCHENT

Quatre blessés dans une explosion de gaz



Quatre personnes ont été brûlées à des degrés différents de gravité et deux autres de traumatisme, dans une explosion de gaz et l'incendie survenue jeudi dans une maison à Beni Saf (Ain Témouchent), a-t-on appris des services de la protection civile.

L'explosion s'est produite dans une maison individuelle à hai "Sidi Sobhi" de la ville de Beni Saf, provoquant des pertes matérielles suite à un incendie total ayant ravagé deux pièces, le couloir et le garage où un véhicule a pris feu.

Les six blessés (4 hommes, une femme et un enfant) ont été évacués par les agents de la protection civile au service des urgences de l'hôpital de Beni Saf, selon la même source.

Les services de sûreté compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

HABITAT

Fayçal Zitouni nommé directeur général en charge de la gestion des services de l'AADL

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a nommé jeudi Fayçal Zitouni directeur général en charge de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), indique un communiqué du ministère.

Fayçal Zitouni est un homme de terrain qui a occupé plusieurs postes au sein de l'agence, dont chef de projet, directeur des projets, directeur régional dans la wilaya de Constantine, directeur régional à Alger-est et directeur général adjoint en charge de la gestion des projets, précise un autre communiqué de l'agence.

JUSTICE

Tribunal de Sidi M'hamed: le procès de Saïd Djabekhir reporté au 1^{er} avril prochain



Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Alger), a reporté jeudi le procès du dénommé Saïd Djabekhir au 1 avril prochain.

Le report du procès intervient à la demande de la défense de l'accusé, Saïd Djabekhir, poursuivi pour "offense à l'Islam".

ALGÉRIE-MARCHES

Marches pacifiques à Alger et dans plusieurs wilayas pour le changement et la préservation de l'unité nationale

Des citoyens sont sortis vendredi à Alger et dans certaines wilayas du pays brandissant des marches pacifiques pour la réforme, le changement et la préservation de l'unité nationale.



À Alger, des citoyens se sont rassemblés en début d'après-midi au niveau des principales artères du centre-ville, notamment la rue Didouche Mourad, la place Maurice-Audin et la Grande-Poste. Arborant l'emblème national, les manifestants ont scandé des slogans glorifiant la mémoire des martyrs de la Révolution nationale et d'autres appelant à la cohésion entre le peuple et son armée (Djetch, chaâb, khawa khawa), tout en dénonçant "les opportunistes de la politique et l'instrumentalisation de la religion". Les

manifestants ont également revendiqué l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui stipulent que "le peuple et la source de tout pouvoir" et "le pouvoir constituant appartient au peuple". Les manifestants ont commencé à se disperser aux environs de 16h30 dans le calme sous l'œil vigilant des forces de l'ordre déployées pour parer à toute éventualité.

Au Centre du pays, plus particulièrement à Bejaia, Tizi-Ouzou, Bouira et Médéa, des citoyens sont sortis dans la rue pour réclamer

notamment "le respect de l'Etat de droit et de démocratie" et "une rupture avec les anciennes pratiques", au moment où d'autres manifestants ont scandé des slogans hostiles. À l'Est, des marches pacifiques ont été organisées à Constantine, Annaba, Guelma et Oum el Bouaghi où les manifestants ont entonné l'hymne national et scandé les mêmes slogans avant de se disperser dans le calme. En revanche, la majorité des wilayas dans l'Ouest du pays n'ont pas connu de marches, à l'exception de Mostaganem et

Aïn-Temouchent où quelques dizaines de citoyens ont sillonné les principales artères du centre-ville, brandissant des slogans en faveur de l'unité nationale et scandant des slogans "Silmia, Silmia" (pacifique, pacifique) et "Algérie libre et démocratique". Même constat dans le Sud où aucune manifestation n'a été enregistrée, à l'exception de la wilaya de Laghouat qui a vu des citoyens sortir dans la rue pour réclamer plus de démocratie, tout en insistant sur la préservation de l'unité nationale.

MÉDIATION DE LA RÉPUBLIQUE

Le recouvrement de la confiance du citoyen est "un devoir et un challenge" (médiateur de la République)

Le médiateur de la République, Karim Younés, a affirmé jeudi à Annaba que le recouvrement de la confiance du citoyen dans l'administration et les institutions de l'Etat constitue, pour les médiateurs au niveau local, "un devoir et un challenge à relever par l'accomplissement correct des tâches à tous les niveaux".

Dans une rencontre régionale tenue au siège de la wilaya d'évaluation des actions des délégations de la médiation de la République dans 15 wilayas, M. Karim Younés a souligné que "l'Etat puise sa force dans la cohésion de son peuple et sa confiance dans ses institutions".

Il a mis en garde, dans ce contexte, contre le danger de voir le citoyen sombrer dans le désespoir face à "un vécu ployant sous le poids d'une administration bureaucratique et des comportements corrompus", invitant les délégués locaux de la médiation de la République à se mobiliser dans le cadre de leur mission pour atténuer les difficultés rencontrées par le citoyen et freiner la prospérité de la société. "La bureaucratie et la corruption constituent une réalité qui entrave le processus d'investissement dans le pays et brouille le rapport du citoyen aux institutions de l'Etat", a ajouté M. Karim Younés qui a insisté sur la mobilisation de tous y compris le citoyen pour affronter cette réalité avec détermination et parvenir à l'objectif de la prospérité sociale voulue.

Il a également souligné "la nécessaire mobilisation des compétences pour réformer les situations et préserver les fondements de l'Etat". Après avoir écouté les préoccupations des délégués locaux relatives notamment aux difficultés de prendre en charge certaines doléances de citoyens liées au foncier et au logement, le médiateur de la République a rappelé les tâches réglementaires du délégué qui constitue "un trit d'union entre le citoyen et l'administration" qui doit être efficace dans la prise en charge des préoccupations du citoyen.

Il a également indiqué que les missions de la médiation de la République "expriment la volonté du président de la République Abdelmadjid Tebboune d'améliorer le vécu du citoyen" préconisant l'association des élus aux efforts de prise en charge des préoccupations des citoyens à travers les mécanismes de coordination avec les services de l'administration locale. M. Karim Younés a visité le siège de la délégation d'Annaba de la médiation de la République dont les services ont enregistré depuis le début de leurs activités en octobre 2020, un total de 2.337 requêtes, a-t-on indiqué.

COMMUNICATION-MÉDIAS

Urgence de faire face à la cybercriminalité par la production d'un contenu national qualitatif (Belhimer)

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a souligné mardi l'"urgence" de faire face à la cybercriminalité en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique basée sur la production d'un contenu national "qualitatif" sur les sites électroniques et les plateformes universitaires.

"Vu que 70% des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique, basée sur la production d'un contenu national qualitatif et les plateformes universitaires et la sécurisation du réseau en vue de consacrer la souveraineté de l'Etat", a indiqué M. Belhimer dans un entretien accordé au quotidien national Cresus.

En ce sens, le ministre a exigé la domiciliation dans le domaine.dz des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique.

Pour M. Belhimer, la sécurisation des plateformes web et sites électroniques est un "enjeu fondamental", citant à cet effet un audit des sites web institutionnels réalisé par l'Observatoire du groupement algérien des acteurs du numérique.

Il a ainsi relevé que "le certificat SSL constitue une des protections les plus indispensables à déployer sur un site web", faisant remarquer que "85% des sites web audités ne disposent pas de ce certificat et ce, en dépit des assurances réitérées par le ministère".

M. Belhimer a expliqué que "depuis l'arrivée en masse des réseaux sociaux, je dis bien sociaux et je préfère cette ex-



pression à celle en vigueur, la Constitution algérienne déclare inviolables et protégés par la loi, la vie privée et l'honneur du citoyen", ajoutant qu'elle "garantit le secret de la correspondance et de la communication privée". Le ministre a ajouté que ces "grandes catégories de droit" sont énoncées dans la nouvelle Constitution, adoptée en novembre 2020, précisant à cet égard "qu'en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité: le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle".

M. Belhimer s'est ainsi dit "favorable à un renforcement de leur protection par l'édition des peines les plus lourdes, quel que soit le mobile ou le statut social de l'agresseur", estimant que "c'est d'autant plus nécessaire que le phénomène n'épargne personne et prend des proportions alarmantes".

A une question sur les Fonds d'aide à la presse, gelés depuis 2014, il a indiqué qu'il

est envisagé de les "réactiver pour notamment, accompagner la transition du papier au numérique, soutenir les efforts de formation et de perfectionnement", soulignant que "la Loi de finance complémentaire est, au plan procédural, le moment idéal pour le faire".

S'agissant de l'Autorité de régulation de la presse écrite prévue par la loi de 2014, M. Belhimer l'a qualifiée "d'obsolete au regard de l'absence de référence internationale en la matière et à l'avènement du nouveau cadre constitutionnel".

Il a indiqué avoir envisagé en lieu et place de cette Autorité, un "Conseil national de la presse écrite ayant en charge la délivrance de la carte de presse, les arbitrages en cas de manquements aux règles éthiques et déontologiques et la +médiation+ que commande une équitable répartition de la manne publicitaire selon une formule qui assure que le champs médiatique reste ouvert, à l'abri de tout monopole, tout en

récompensant le mérite". Enchaînant sur les grands chantiers de la réforme initiés par son département, le ministre a précisé que ces chantiers tiennent de deux grandes préoccupations, à savoir le raffermissement de l'exercice démocratique et l'encadrement juridique des activités de communication. Il a expliqué qu'au titre de la première préoccupation, avoir retenu "le renforcement du cadre référentiel (au titre de la vision constitutionnelle), la préservation du cadre pluriel et concurrentiel de l'activité de communication (loin des abus de positions dominantes et des concentrations), le développement de la communication institutionnelle, le développement de la communication de proximité".

Au titre de l'encadrement juridique des activités de communication, il a cité "la codification de l'activité de presse électronique multimédias (écrite, web radio et web télé), une loi sur la publicité, l'encadrement de l'activité de sondage d'opinion, une assise juridique pour les agences de communication, l'autorégulation de la presse écrite : Conseil national de la presse écrite (CNPE), le rapatriement juridique et technologique des chaînes de télévision privées".

"Des dix chantiers, initiés il y a un peu plus d'un an, c'est celui de la réhabilitation du professionnalisme et de l'éthique et de la déontologie -les trois vont ensemble- qui me tient le plus à cœur", a précisé le ministre, avant de conclure : "J'ai initié cette réhabilitation sur la base d'une démarche inclusive et résiliente pour concilier deux grandes catégories juridiques qui me paraissent commander un exercice apaisé de ce noble métier : la liberté et la responsabilité. L'une ne va pas sans l'autre dans une société démocratique".

HISTOIRE

Ouargla : les manifestations du 27 février 1962 ont déjoué les plans coloniaux visant la division de l'Algérie (témoignages)

Les manifestations du 27 février 1962 ont permis de déjouer tous les plans de l'occupation française visant à diviser l'Algérie, témoignent des moudjahidine ayant participé à cet événement historique à Ouargla.



"Le colonisateur français a pris conscience, à l'issue du soulèvement populaire des habitants de la ville de Ouargla et de ses environs, qu'il n'y avait pas lieu d'évoquer la question de la séparation du Sahara algérien du reste des régions du pays, après avoir senti la volonté et la détermination des citoyens de faire face aux plans coloniaux", a affirmé, à l'APS, le moudjahid Hadj Abdelkader Touahir. L'un des participants à ces manifestations historiques.

Quant au déroulement de ces manifestations, le moudjahid Touahir a raconté que la veille de cette journée mémorable, plusieurs moudjahidine avaient veillé toute la nuit pour préparer et organiser cet événement notamment les drapeaux et les pancartes portant des slogans hostiles à la France coloniale et d'autres soutenant les dirigeants du Front de libération nationale (FLN).

Tous les citoyens avaient répondu aux instructions données par les dirigeants de l'ALN et du FLN, signées par le sous-lieutenant Mohamed Chenoufi et adressées aux chouchoukh de cette région où les citoyens avaient été informés de l'organisation

d'un rassemblement à "Souk El Had", au centre ville de Ouargla, pour lancer des manifestations populaires contre le colonisateur français, le 27 février 1962 à 8h du matin, s'est-il souvenu.

Un grand nombre de manifestants était au rendez-vous, coïncidant avec l'arrivée de la délégation française à la Préfecture des Oasis (Ouargla et ses environs), où elle voulait faire passer le plan français visant la séparation du Sahara algérien du reste de l'Algérie, selon le moudjahid Touahir.

Cependant, les foules se sont rapidement dispersées, suite à des informations faisant état du report de cette visite jusqu'à l'après midi (13 heures), pour ne pas se faire remarquer, puis elles sont revenues à l'heure de l'arrivée de la dite délégation à bord d'un avion ayant atterri à l'aéroport de Ouargla.

Les foules présentes ont, alors, lancé des manifestations massives pour dénoncer la politique française coloniale en Algérie. "Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), seul représentant du peuple algérien", "Non au colonialisme" et "Non à la séparation du Sahara algérien" étaient les principaux slogans

scandés lors de ces manifestations, rappelle le même moudjahid.

Face aux forces coloniales qui n'ont pas hésité, un instant, à réprimer ces manifestations, en usant de bombes lacrymogènes, les manifestants ont riposté avec des bâtons, pierres et barres de fer dans l'objectif d'atteindre le siège de la Préfecture des Oasis où se trouvait la délégation française.

En réponse à la résistance farouche des manifestants, les forces de l'occupation française ont tiré, à balles réelles, sur les manifestants, faisant des dizaines de blessés dont le Moudjahid El Hadj Abdelkader Touahir et 5 martyrs en tête desquels le Chahid El Ouakel Chatti.

Des manifestations en soutien à la position du négociateur algérien

De son côté, le moudjahid Brahim Boukheta, membre du secrétariat de l'ONM dans la wilaya de Ouargla et président de l'Association du 27 février 1962, a indiqué que ces manifestations populaires avaient soutenu la position du négociateur algérien notamment après le blocage des négociations entre le GPRA et la délégation française

qui insistait sur la séparation du Sahara algérien du reste des régions du pays. Soulignant que ces manifestations ne représentaient pas uniquement la population de Ouargla ou du Sud, mais reflétaient la réaction et la position de tout le peuple algérien, le moudjahid Boukheta a dit qu'elles (manifestations) avaient asséné un coup dur au colonisateur qui, à l'époque, avait pris pour témoins 40 organes médiatiques pour faire accroire que la population du sud voulait rester sous la tutelle de la France, mais c'était tout le contraire. La libération des terres algériennes du joug du colonialisme français a été arrachée et acquise au prix d'énormes sacrifices consentis par les chouchada, a-t-il soutenu. Le moudjahid Boukheta a lancé un appel aux jeunes algériens à préserver le message de chouchada et rester fidèles à leur serment, en étant leurs dignes successeurs.

La population de Ouargla s'apprête à commémorer, samedi, le 59ème anniversaire des manifestations du 27 février 1962, à travers l'organisation de plusieurs activités historiques et culturelles.

EDUCATION

L'impératif de former la ressource humaine pour améliorer la qualité de l'école algérienne (ministre)

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a insisté, vendredi à Alger, sur l'impérative formation de la ressource humaine en matière de gestion des examens scolaires nationaux, des concours et des examens professionnels en vue d'améliorer le rendement et la performance du système éducatif et la qualité de l'école algérienne.

Présidant l'ouverture d'une session de formation pour le développement des compétences des directeurs de l'Éducation des wilayas, consacrée au thème "l'organisation des examens scolaires nationaux, des concours et des examens professionnels", M. Oudjaout a mis l'accent sur l'importance de la formation continue de l'administrateur dans le secteur de l'Éducation à même de lui permettre de bénéficier d'une formation administrative et pédagogique visant l'amélioration du "niveau de rendement professionnel".

Le ministre s'attèle à "améliorer le rendement du système éducatif, notamment à travers la maîtrise des différents aspects de l'opération d'organisation des examens scolaires nationaux, des concours et des examens profes-

sionnels", soulignant que cette opération était complexe et exigeait une année de préparation.

Compte tenu de l'importance de ces examens, le ministre a fait savoir que les superviseurs sont tenus de contrôler les différents aspects liés à la gestion des différentes étapes de ces examens, notamment en ce qui concerne les textes qui les régissent, outre la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires pour l'amélioration du niveau du service public dans ce domaine. M. Oudjaout a plaidé, dans ce sens, pour "la coordination collective en vue de l'amélioration du rendement du système éducatif à même de lui permettre de faire face aux défis imposés par les nouveautés mondiales enregistrées dans le domaine de l'Éducation".

Lors de cette session de formation qui s'étalera sur deux jours, il sera procédé à l'organisation de trois ateliers sur les mesures organisationnelles relatives aux examens scolaires, l'organisation de concours et d'examen professionnels et les méthodes de traitement de toutes les problématiques possibles lors de l'organisation de ces concours.

PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU Nécessité d'adopter une approche scientifique de gestion (ministre)

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a mis en avant jeudi à Alger la nécessité d'adopter une nouvelle approche scientifique de gestion, fondée sur le savoir et l'innovation, et de chercher des voies de préservation des ressources en eau et d'adaptation aux changements climatiques, a indiqué un communiqué du ministère.

S'exprimant à l'occasion d'une visite au siège de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'assurer la coordination entre l'agence, les universités et les instituts en vue de développer et de réaliser des projets de gestion des ressources en eau et de ren-

forcer les compétences académiques en la matière.

Il a en outre souligné le rôle des cadres du secteur dans la réalisation de cet objectif à travers le lancement des initiatives et le renforcement de la coordination, de la concertation et de la participation à la prise de décisions liées aux différents programmes prévus, afin de promouvoir et assurer une gestion complémentaire et durable des ressources en eau. M. Mihoubi a enfin mis en avant le rôle de l'AGIRE dans la sensibilisation des citoyens quant à l'importance de rationaliser l'utilisation de cette ressource stratégique et de se diriger vers le changement de comportements.

TOURISME

Impératif de promouvoir et d'améliorer les prestations en matière de "gouvernance et de comportement" (ministre)

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a mis l'accent, jeudi à Alger, la nécessité de développer et d'améliorer les prestations du secteur du tourisme en matière de "gouvernance et de comportement", soulignant que l'évaluation "positive et responsable" de tout établissement touristique "prend en considération l'aspect matériel et financier ainsi que la satisfaction des clients".

S'exprimant à la clôture d'une rencontre d'évaluation des établissements de gestion touristique et hôtelière relevant du Groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), le ministre a souligné la nécessité de développer et améliorer les prestations du secteur du tourisme en matière de "gouvernance

et comportement". Pour M. Boughazi "l'évaluation positive et responsable prend en considération les aspects matériels et financiers ainsi que la satisfaction des clients" outre l'évaluation non matérielle qui peut avoir un impact direct sur la rentabilité des établissements en cas de négligence. Après avoir appelé à la nécessité de se focaliser sur la satisfaction des clients, le ministre a insisté sur l'amélioration des prestations offertes par le personnel du secteur.

Au terme de la rencontre, des contrats de performances ont été signés entre les gérants des établissements publics de gestion touristique et hôtelière.

APS



BATNA

Distribution prochaine de 800 logements publics locatifs

Un quota de 800 logements publics locatifs (LPL) sera attribué à Batna "à partir du 20 mars prochain", a-t-on appris vendredi auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que les travaux d'aménagement extérieur de la cité El Manchar, où est implanté ce lot de logements avancent à un "rythme appréciable" tout comme les chantiers de raccordement de ces habitations aux divers réseaux. Ces habitations font partie d'un programme de 1.421 logements publics locatifs de la ville de Batna dont la liste des bénéficiaires a été affichée, en août der-

nier, et les clés de 621 unités de ce lot, ont été déjà remises à leur bénéficiaires alors que l'attribution du reste était reportée pour non achèvement du chantier des raccordements aux divers réseaux, a rappelé la même source. Il est à noter que ce programme de logement LPL dont a bénéficié la capitale des Aurès, a été réalisé dans la région d'El Manchar, à l'entrée Nord de la ville de Batna et au pôle urbain, Hamla 3.



TIZI-OUZOU

Lancement prochain des travaux d'alimentation en gaz de trois communes

Les travaux d'alimentation en gaz naturel de trois communes (Akerrou, Ait-Chaffai et Zekri) de la daïra d'Azeffoun (Est de Tizi-Ouzou) seront lancés prochainement, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la wilaya. Le projet, nécessitant un financement de plus de 5 milliards DA, est inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 de développement de la wilaya. Le responsable local de la Sonelgaz, Mohamed Djouadi, a indiqué lors d'une réunion jeudi qu'il a regroupé le wali de Tizi Ouzou, mahmoud

Djemaï, avec les élus locaux et comités de villages de ces communes ainsi que l'ensemble des intervenants sur ce projet, qu'il permettra une fois achevé l'alimentation de pas moins de 7.080 foyers répartis à travers les trois communes précitées et 3 000 autres foyers du village d'Imellal dans la commune d'Azazza. Il a été, également, discuté lors de cette réunion, tenue en présence des représentants des comités de villages de ces communes, des éventuelles oppositions citoyennes qui peuvent surgir et freiner la réalisation

de ce projet. Sur ce point, le wali Mahmoud Djamaï "a plaidé pour une concertation avec les citoyens et exhorté les élus locaux et les comités de villages de s'impliquer et user de leur poids et leur autorité pour contourner cet éventuel obstacle", a souligné, Mokrane Aouiche, responsable de la cellule de communication. Concernant le dossier complexe du village Tigrine, dans la commune d'Ait Chaffai, non retenu dans le plan initial du projet, M. Aouiche a déclaré qu'"il sera discuté prochainement en commission de wilaya vu sa

complexité". L'autre projet évoqué lors de la réunion est celui de la commune d'Illilt (Sud-est de la wilaya), qui bute sur l'opposition des habitants d'un village Taghzout, qui conditionnent le passage du gazoduc par leur alimentation en eau potable. Là, aussi, un appel à la sagesse des habitants de ce village a été lancé pour permettre la réalisation de ce projet d'utilité publique, d'autant, a expliqué la même source, "que leur problème a été réglé suite à leur alimentation à partir du village limitrophe Zoubga".

MOSTAGANEM

100 millions DA pour développer les communes de la daïra de Sidi Lakhdar

Une enveloppe financière de 100 millions DA a été octroyée pour le financement d'opérations de développement dans les communes de la daïra de Sidi Lakhdar (wilaya de Mostaganem), a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication des services de la wilaya. Cette dotation financière est destinée à la prise en charge de 13 actions de développement au profit de 21 zones d'ombre, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, d'ouverture de pistes, de réhabilitation des chemins vicinaux et de wilaya ainsi de réalisation de terrains de proximité pour les jeunes, a-t-on indiqué. Dans le cadre du plan communal de développement (PCD) de la commune de Sidi Lakhdar (34 millions DA), il sera procédé à la réhabilitation des chemins des villages de Ouled Amara, Fouathia, à l'extension du réseau d'AEP des zones de Araibia, Traba Sahel, Ouled Belarbi, Chaachia et l'aménagement du terrain de proximité pour les jeunes du village de Takour, a-t-on ajouté.

La commune de Hadjadj a bénéficié, au titre du

même programme, de quatre opérations d'une valeur de 33 millions DA pour le revêtement des routes dans les régions de Smara et Ouled Ali, l'extension du réseau d'AEP en faveur des populations de Bouakir, Ouled Boughatam, Nehari et Smara, l'aménagement d'un réservoir d'eau et l'extension des réseaux d'AEP et d'assainissement aux douars de Djebabra et Ouled Djelloul.

La commune de Benabdelmalek Ramdane a bénéficié d'un montant de 33 millions DA pour concrétiser cinq opérations d'aménagement des voies à Touafir et Ouled Kaddour, la réfection et l'extension du réseau d'AEP aux douars El Karaa et Ouled Younès et le raccordement du douar Ouled Hadj (deux zones) à ces réseaux outre l'aménagement d'un terrain de proximité pour les jeunes de Djaailia.

Pas moins de 138 nouveaux projets sont inscrits dans la wilaya de Mostaganem au titre des PCD concernant 170 zones d'ombre dans les domaines d'ouverture de pistes, d'aménagement des routes et de raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement pour un coût global d'un milliard DA.

SÉMINAIRE SUR ORAN "Ville de connaissance et de coexistence"

Un séminaire scientifique sur "Oran : ville de connaissance et de coexistence" se tiendra dimanche prochain à Oran à l'occasion de la célébration du 229e anniversaire de la libération de la ville d'Oran de l'occupation espagnole, a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre est organisée par le Centre de Recherches en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) d'Oran, en coordination avec le laboratoire des études de communication, d'information et d'analyse des discours (université de Mostaganem).

Elle entre dans le cadre des efforts de valorisation de l'histoire et la mémoire des villes algériennes, notamment Oran, à travers la mise en évidence de l'histoire de sa libération ainsi que le rôle des élites scientifiques de la période en question et leur participation active dans la diffusion des valeurs de tolérance

et de coexistence, selon la même source. Plusieurs axes, dont "la réalité de la première et seconde libérations de la ville d'Oran dans les écrits historiques", "le rôle des ulémas et des étudiants dans la libération d'Oran" et "les monuments urbains durant l'ère ottomane", seront abordés lors de ce séminaire, organisé également avec la collaboration de la direction des Affaires religieuses et des Waqfs d'Oran. Douze (12) communications ont été programmées pour ce séminaire auquel participent des professeurs de plusieurs universités du pays, dont "Oran, ville de connaissance et de coexistence", "le rôle leader des ulémas et des étudiants dans la libération d'Oran", "la conquête (feth) d'Oran dans les écrits d'Abi Ras El-Naciri Maasakri", "la coexistence et la tolérance à Oran après la libération, le prisonnier Tédinet à l'époque du bey Benothmane El-Kebir comme modèle".

EL TARF

Le Coran et le hadith, une référence pour un enseignement de qualité de la langue arabe et sa rhétorique

Le recours au texte coranique et au hadith du prophète (QSSSL) en tant que références pour un enseignement de qualité de la langue arabe et sa rhétorique a été mis en avant jeudi à El Tarf par des participants à un séminaire international en ligne sur ce thème organisé par le laboratoire du patrimoine et des études linguistiques relevant de l'université Chadli Bendjedid.

Dans une intervention intitulée "Le texte coranique et le hadith entre présence et absence de la rhétorique dans la langue arabe", Farid Aouf, enseignant de l'université Mohamed Sedik Yahia de Jijel, a estimé que l'absence du texte coranique et du hadith dans les manuels de la langue justifie, aujourd'hui, "le faible niveau de ses apprenants". "Ce constat a été relevé au niveau des trois paliers de l'enseignement", a souligné l'intervenant qui a soutenu que ce travail de recherche visait à cerner les raisons de cette situation et à proposer des solutions "didactiques" se basant sur le texte coranique et le hadith pour permettre à cette langue de reprendre la place qui lui sied. Tout en insistant sur l'importance de réviser les programmes didactiques et d'axer sur l'enseignement de cette langue, sa littérature et sa rhétorique en se référant au Coran et au hadith, des intervenants ont été unanimes à signaler que ces deux supports didactiques "sont actuellement absents ou faiblement présents dans les manuels de l'enseignement de cette langue".

Aussi, a-t-on préconisé de revoir les programmes éducatifs et œuvrer pour que le Saint coran et le hadith soient à nouveau inclus dans la didactique de la langue arabe afin d'améliorer le niveau des apprenants. Plusieurs autres thèmes se rapportant au recours au texte coranique et au hadith pour un enseignement de qualité de la langue arabe ont été débattus par les participants représentants les différentes universités nationales et celles de Turquie, du Maroc, de Tunisie, des Emirats arabes unis et du Sultanat d'Oman.

Plusieurs institutions ont pris part à ce séminaire international en ligne dont le centre culturel islamique d'El Tarf, la maison de la culture ainsi que l'association locale "Sinaat El Ghad".

BLIDA

Protection civile : des exercices de simulation au niveau de 60 entreprises

La Protection civile de Blida a programmé l'organisation, à partir du 1er mars prochain, d'exercices de simulation au niveau de 60 entreprises économiques de la wilaya exposées à des risques potentiels, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la Protection Civile (1er mars), un programme spécial a été mis au point portant sur la tenue de nombreuses manifestations, dont des exercices de simulation au niveau

de 60 entreprises et sociétés économiques exposées à des risques potentiels, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la direction de la wilaya de ce corps constitué.

Ces exercices de simulation, prévus du 1 au 5 mars prochain, visent l'évaluation du niveau de préparation et de disponibilité des cellules de sécurité au sein de ces établissements, et de l'efficacité des plans de secours à leur niveau, outre le renforcement des capacités d'inter-

vention des brigades de la protection civile, à travers l'identification des différents risques et leur examen, en vue de la mise au point de plans efficaces dans la réduction de l'impact de ces risques.

L'opportunité donnera, également lieu, selon la même source, à l'animation de journées d'information et de sensibilisation au profit des cellules de sécurité des résidences universitaires et des étudiants y résidant, en coordination avec

la direction des œuvres universitaires.

Des portes ouvertes sont, aussi, programmées à partir du 1er mars, au niveau des unités de la protection civile de la wilaya, dans le respect du protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19, prévoyant notamment la limitation du nombre des visiteurs, le respect de la distanciation physique et l'interdiction d'entrée aux enfants de -16 non accompagnés de leurs parents.

AGRICULTURE

Signature de contrats de performances entre le ministère et les directions des services agricoles

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et les directions des services agricoles (DSA) des 48 wilayas ont signé jeudi à Alger des contrats de performances visant à définir le rôle des responsables et leur engagement dans la réalisation des objectifs de la feuille de route 2020-2024.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani, qui a assisté à cette cérémonie de signature, en marge d'une réunion avec les DSA et les cadres de son secteur, a affirmé que le but de ces contrats de performance était de "définir le rôle des responsables et leur engagement dans la réalisation des objectifs tracés dans la feuille de route 2020-2024 ainsi que leur disponibilité pour servir les intérêts des agriculteurs, les éleveurs et de l'économie nationale".

Pour sa part, le directeur central des statistiques agricoles et des systèmes d'information au ministère, Ahmed Badani, a expliqué que le but principal de ces contrats, élaborés de façon consensuelle entre l'administration centrale et les DSA, était de "définir une vision à court et à moyen terme sur les projets à réaliser dans un délai déterminé dans le cadre d'un engagement entre les deux parties".

Il a précisé que ces contrats de performance ont été élaborés par filière et par wilaya, pour la période 2020-2024, ajoutant qu'il y aura une évaluation trimestrielle des taux de réalisation des projets contenus dans ces contrats par rapport aux objectifs fixés, ce qui nous permettra de statuer sur l'état d'avancement de chaque wilaya. Il a estimé que la concrétisation de ces objectifs "nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs et une implication sur le terrain". Le Contrat de performance 2020-2024, tel que défini par le ministère, est une "déclaration d'intention conjointe et solidaire entre l'administration centrale et l'administration locale portant engagement de réalisation d'objectifs tracés par le ministère dans la feuille de route" pour cette période.

Ces contrats, élaborés par wilaya et déclinés par commune, traitent de l'économie agricole, pour tout ce qui a trait aux productions agricoles, avec une attention particulière pour les produits clés concourant à la sécurité alimentaire du pays.

L'objectif principal de ces contrats consiste à avoir une vision à court et moyen termes en matière de productions annuelles par wilayas et par filières pour la période 2020-2024, et ce à travers la mobilisation et l'accompagnement de l'ensemble des acteurs économiques du secteur, notamment les agriculteurs et les éleveurs, en vue d'assurer la sécurité alimentaire et valoriser les produits forestiers.

PÊCHE

Oran: 12 entreprises versées dans le domaine de la pêche défailtantes (ANADE)

L'antenne de wilaya d'Oran de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a recensé 12 entreprises versées dans le domaine de la pêche défailtantes, dont trois avaient introduit une requête pour la révision de l'échéancier de remboursement de leurs dettes, a-t-on appris jeudi du chef de service chargé du suivi du recouvrement de cette antenne.

Ces entreprises défailtantes figurent parmi 200 entreprises du secteur qui sont inscrites dans la plateforme numérique de l'antenne d'Oran de l'ANADE, a indiqué, à l'APS, Heddar Djamel Eddine, en marge d'une rencontre de sensibilisation dédiée aux professionnels de la mer, en présence de représentants de divers dispositifs de soutien à la création de petites et moyennes entreprises (PME) et de la

direction régionale de l'Ouest de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

La révision du calendrier de paiement des dettes des entreprises défailtantes entre dans le cadre d'une série de mesures, suite à un accord conclu, au mois d'août dernier, entre l'ANADE, différentes banques nationales et le Fonds national de garantie des crédits aux PME (FGAR).

M. Heddar a exhorté les entreprises, dans ce sens, quant à la nécessité de s'inscrire dans la plateforme électronique pour pouvoir bénéficier des services offerts par l'agence, que ce soit pour le rééchelonnement des prêts ou pour régler les divers problèmes auxquels sont confrontés les jeunes chefs d'entreprises, soulignant que nombre de professionnels de la mer ne sont pas au courant de cette plateforme en dépit

AGRICULTURE

Huile d'olive : un producteur de Djelfa lauréat d'un concours international à Dubai

Un producteur algérien d'huile d'olive de Ain Ouessara (wilaya de Djelfa) vient de remporter le premier Prix du concours consacré à l'huile d'olive "extra vierge", de récolte précoce, du concours international de Dubai Olive Oil Competition "DOOC".

L'oléiculteur, Hakim Alileche, a remporté le premier prix, parmi plus de 360 participants à ce concours, venant des différents pays, notamment d'Espagne, de Grèce, d'Italie et de Tunisie, qui sont les premiers producteurs au monde de l'huile d'olive.

Les huiles ont été analysées par un premier jury composé d'experts basés à Dubai.

Une autre analyse a été effectuée par un jury composé d'experts internationaux (italiens, japonais, français et brésiliens). Les lauréats se voient offrir la possibilité de commercialiser leur produit sur les sites internet des organisateurs du concours mais aussi sur un réseau de boutiques de luxe à travers le monde.

Dans une déclaration à l'APS, ce producteur, originaire de Tizi Ouzou et dont les vergers sont situés dans la région de Benhar à Ain Ouessara, a précisé qu'il tenait son exploitation exclusivement en culture biologique.

D'ailleurs, il a soumis son produit à la certification auprès d'un organisme mondial basé en Allemagne.



L'oléiculteur de Ain Ouessara possède un verger de 40 hectares comptant 15.000 oliviers dont 9.000 sont en production avec une irrigation en réseau goutte à goutte. En 2020, le verger a produit 20.000 litres pour une année que l'agriculteur considère comme "difficile" en terme de rendement. M. Alileche a expliqué que pour l'obtention de son huile, les olives sont triturées le jour-même de la cueillette au sein du verger grâce à un moulin acquis de Toscane en Italie. La cueillette s'effectue à la main, nécessitant une main

d'œuvre saisonnière d'une soixantaine de personnes "même si la main d'œuvre se fait rare". La trituration le jour-même permet aux olives de ne pas s'oxyder. Les taux de peroxyde d'hydrogène d'environ 3 % alors que l'organisme international d'oléiculture pour l'huile extra vierge le limite à un maximum de 20 %.

Cette distinction permet de montrer une fois de plus que le produit algérien n'a rien à envier aux produits d'autres pays méditerranéens producteurs d'huile d'olive", estime M. Alileche.

Cependant, l'oléiculteur regrette la persistance de lourdeurs bureaucratiques concernant plusieurs volets de son activité agricole.

De plus, la problématique d'acquisition de bouteilles en verre pour l'huile d'olive demeure, dit-il, problématique "dans la mesure où les producteurs de bouteilles en verre sont rares en Algérie, nous obligeant parfois à nous tourner vers leur importation de Tunisie".

Concernant son ambition d'exporter, le producteur affirme avoir reçu l'intérêt de clients en France, en Russie, du Sultanat d'Oman mais aussi du Canada, du Japon, et des Etats-Unis pour la saison prochaine.

La récolte des olives pour la production d'huile "extra vierge" de récolte précoce s'effectue au mois d'octobre.

"A travers notre production, nous visons un marché de luxe.

Au niveau du marché premium, le litre peut être cédé à 120 euros.

Nous concernant, nous commercialisons notre huile à des distributeurs pour 7 à 8 euros/litre qui le cède à plus de 20 euros/litre en Europe", souligne-t-il.

COMMERCE

M. Rezig s'enquiert des préparatifs en prévision du mois de Ramadan

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, par visioconférence, une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère et des directeurs du commerce des 58 wilayas du pays, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue jeudi, a été consacrée à l'examen des préparatifs en prévision du mois de Ramadhan, notamment en termes de régulation des marchés à l'effet d'assurer la disponibilité des pro-



duits de large consommation, précise le même communiqué. Lors de cette rencontre qui a réuni également les neuf directeurs régionaux du commerce, M. Rezig s'est enquis de l'état d'application des mesures relatives à la prévention contre le coronavirus (COVID-19), ajoute la même source.

Le ministre du Commerce a donné une série d'instructions pour le respect strict par les commerçants du protocole sanitaire, conclut le communiqué.

des campagnes de sensibilisation et d'information.

Dans le détail, il existe, actuellement 12 entreprises versées dans le créneau de la pêche à Oran qui sont en situation de défaillance pour n'avoir pas honoré leurs engagements, selon les données fournies.

A noter que l'étude d'un calendrier de rééchelonnement des dettes a été bouclée et les dossiers sont actuellement déposés au niveau de la BADR, tandis que le dossier des trois entreprises ayant demandé la révision de leur dette est en cours d'étude, à la différence des entreprises défailtantes qui n'ont pas déposé un dossier de différer le remboursement de leur crédits, selon la même source.

Pour sa part, le directeur régional ouest de la BADR a souligné que ces mesures permettront aux entreprises

défailtantes de renouer avec leur activité à travers l'effacement de la totalité des pénalités d'arriérés de paiement, ainsi que l'annulation de l'application du taux d'intérêt des crédits bancaires de 5,5 pour cent, en plus de revoir le calendrier dont le délais de remboursement est de 5 ans.

La demande de révision de l'échéancier de remboursement des dettes et du dossier doivent être déposés avant le 31 décembre 2021, a-t-on annoncé.

Le même responsable estime que ces mesures se veulent une occasion de plus pour ces entrepreneurs d'en tirer profit car elles interviennent dans une nouvelle ère, du moins pour ceux qui s'engagent à régulariser l'ensemble de leurs dus dans les délais acceptables avec un calendrier de remboursement.

PÉTROLE

Les cours en repli au lendemain de nouveaux records en plus d'un an

Les cours du pétrole se sont repliés vendredi, après avoir atteint la veille des plus hauts depuis janvier 2020, le marché tournant son regard vers la rencontre des membres de l'Opep+ la semaine prochaine alors que le dollar s'est renforcé.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 1,12% ou 75 cents à Londres par rapport à la clôture de jeudi, à 66,13 dollars.

Le baril américain de WTI pour le même mois a lâché dans le même temps 3,49% ou 2,03 dollars à 61,50 dollars.

Les cours de l'or noir ont battu en retraite "en partie à cause du renforcement du dollar, mais surtout parce que ce marché était vraiment allé trop loin, nous avions besoin d'un repli", a estimé Robert Yawger de Mizuho USA.

Jeu de effet, les deux contrats de référence avaient touché des niveaux plus vus depuis le 8 janvier 2020, à respectivement 67,70 dollars et 63,81 dollars le baril.

Sur la semaine, malgré le recul de vendredi, les prix du brut s'apprécient de plus de 5% pour le Brent



et de presque 4% pour le WTI.

Les investisseurs ont aussi digéré vendredi le rapport hebdomadaire sur les stocks de brut américains, qui se sont avérés plus hauts que prévus malgré des arrêts de production dus à la vague de froid.

Pour Robert Yawger, cela montre que le manque d'offre attendu par les ana-

lystes "ne s'est pas matérialisé".

Les marchés se sont aussi positionnés en amont de la réunion des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+ prévue mercredi et jeudi prochains.

"L'évolution future des prix sur le marché pétrolier dépendra non seule-

ment de l'évolution de la demande, mais aussi, dans une large mesure, des décisions que prendront l'Opep et ses alliés", a indiqué Eugen Weinberg, de Commerzbank.

"On pourrait très bien se retrouver théoriquement la semaine prochaine avec la perspective en avril d'une production supplémentaire allant jusqu'à 1,5 million de baril par jour", explique Robert Yawger.

Mais il ne pense pas "que l'Arabie Saoudite puisse s'offrir cela".

"Avril est un mauvais mois pour gonfler l'offre de brut, personne ne roule ni ne voyage, il va faire plus doux et on se chauffe moins", ajoute l'expert de Mizuho USA.

"On s'attend toutefois à un plan graduel de l'augmentation de la production" de la part de certains membres de l'Opep+, "et personne ne veut tenir des positions longues dans ces conditions", conclut-il.

MEXIQUE

23 milliards de dollars de pertes en 2020 pour Pemex

Pemex, la compagnie pétrolière publique mexicaine, a enregistré des pertes nettes de près de 23 milliards de dollars en 2020, a-t-elle annoncé vendredi.

Ces pertes de 481 milliards de pesos (22,976 milliards de dollars) sont supérieures de 38% à celles enregistrées en 2019 (16,588 milliards de dollars), selon le communiqué de la compagnie qui indique que ses ventes se sont écroulées de 32%.

"La combinaison sans précédent des bas prix du pétrole brut et des produits pétroliers" s'est ajoutée à "une très forte chute de la consommation de carburant qui a érodé les flux de trésorerie de toutes les compagnies pétrolières", analyse la société.

La dette à court terme de la compagnie a également enregistré une augmentation de 13,9% par rapport à fin 2019 pour s'élever fin décembre à 113,2 milliards de dollars.

Le gouvernement du président de gauche Andres Manuel Lopez Obrador, au pouvoir depuis 2018, a déjà injecté quelque 10 milliards de dollars pour tenter d'alléger les flux de l'entreprise, qu'il considère comme un rempart pour la souveraineté nationale.

Les agences de notation Fitch et Moody's ont récemment abaissé la note de crédit de la société, la plaçant au rang d'investissement spéculatif, invoquant sa vulnérabilité dans un contexte de prix du pétrole bas et de son besoin de soutien public accru.

Pemex estime qu'elle doit accroître ses investissements pour inverser la tendance à la baisse prolongée de sa production qui est passée de 3,4 millions de barils par jour en 2004 à 1,7 million en 2021.

Le 5 octobre, le gouvernement mexicain a annoncé un plan d'investissement public-privé de 14 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure pour relancer l'économie frappée par la pandémie.

Près d'un tiers de cet investissement sera consacré à la réhabilitation des installations de Pemex.

USA

United paie 49 millions pour ne pas avoir correctement livré le courrier

La compagnie United Airlines, chargée par la Poste américaine de livrer du courrier à l'étranger, a accepté de s'acquitter d'une pénalité financière de 49 millions de dollars aux Etats-Unis pour ne pas avoir respecté le contrat.

"Au lieu de s'acquitter de cette obligation en toute transparence, United a escroqué La Poste américaine en fournissant des informations de livraison de colis falsifiées pendant plusieurs années et en acceptant des millions de dollars de paiements auxquels l'entreprise n'avait pas droit", a expliqué dans un communiqué le procureur général adjoint du ministère de la Justice, Nicholas McQuaid.

Comme d'autres compagnies aériennes, United Airlines livre, au nom de La Poste américaine, des lettres et paquets destinés à l'étranger, y compris aux soldats américains déployés en dehors du pays.

Selon les termes du contrat, United n'est payé entièrement que si le courrier est livré "à temps" et que la compagnie le prouve par des reçus, via des scans de codes barres, au moment de la réception par leurs destinataires.

Or entre 2012 et 2015, United a retourné à La Poste des reçus falsifiés, basés non sur le réel moment de la livraison mais sur une estimation. Selon les autorités américaines, certains responsables de la compagnie ont aussi cherché à dissimuler ces pratiques.

United Airlines, qui a versé 49 millions de dollars pour solder les poursuites, s'est aussi engagée à renforcer les contrôles pour s'assurer du respect de la réglementation et à fournir un rapport annuel sur le sujet.

APS

MARCHÉS

Feu vert de l'UE au rachat de la Bourse de Milan par Euronext

La Commission européenne a approuvé le rachat de la Bourse de Milan par Euronext, a indiqué vendredi l'opérateur boursier paneuropéen, saluant cette décision.

"Euronext se félicite de l'approbation de la Commission européenne concernant l'acquisition envisagée du groupe Borsa Italiana", souligne un communiqué du groupe qui exploite les Bourses d'Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Oslo et Paris. "Cette approbation améliore encore la certitude de l'exécution de la transaction", précise-t-il. Euronext s'attend à finaliser l'opération, encore soumise à d'au-



tres autorisations réglementaires, au cours du premier semestre.

Euronext avait conclu en octobre un accord avec l'opérateur de la Bourse de Londres (London Stock Exchange - LSE) pour lui racheter la Bourse de Milan pour un montant de 4,33 milliards d'euros.

Fin juillet, le LSE avait fait savoir qu'il envisageait de céder la Bourse de Milan en vue de décrocher le feu vert de Bruxelles à l'acquisition du groupe américain de données financières Refinitiv pour 27 milliards de dollars.

Le régulateur européen a validé cette opération en janvier.

PAKISTAN - QATAR

Le Pakistan et le Qatar signent un accord sur le gaz naturel liquéfié

Le Pakistan a signé vendredi un accord avec le Qatar pour l'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) au cours des dix prochaines années. Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a assisté à la cérémonie de signature à Islamabad. Aux termes de cet accord, le

Qatar fournira trois millions de tonnes de GNL au Pakistan pendant dix ans.

S'exprimant à cette occasion, l'assistant spécial du Premier ministre pakistanais pour le pétrole Nadeem Babar a déclaré que le nouveau accord signé avec le Qatar pour l'importation de

GNL répondrait aux besoins et aux exigences du Pakistan. Il a ajouté que l'accord était un nouveau départ et que le Pakistan s'engagerait davantage avec le Qatar dans le domaine des fournitures pétrochimiques. Saad Sherida al-Kaabi, ministre d'Etat du

Qatar chargé des affaires énergétiques, a, à cette occasion, qualifié l'accord sur le GNL d'historique pour les deux pays.

Le ministre s'est également dit convaincu que l'accord conduirait à la promotion de la coopération entre les deux pays.

BRÉSIL

Le taux de chômage à près de 14% au dernier trimestre de 2020

Le taux de chômage au Brésil a atteint 13,9% au 4e trimestre de 2020, en raison notamment de la pandémie de coronavirus, selon des données publiées vendredi par l'Institut de géographie et des statistiques (IBGE).

Le taux de chômage sur le trimestre octobre-décembre est toutefois inférieur à celui enregistré lors du trimestre précédent (14,6%), un record, selon l'IBGE, qui a relevé que l'année dernière a affiché en moyenne le plus haut niveau de chômage depuis 2012

(13,5%). Selon la même source, quelque 13,4 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi au Brésil au dernier trimestre de l'an dernier. La hausse du taux de chômage est due notamment aux mesures restrictives visant à juguler la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, qui a fait jusqu'à jeudi plus de 250.000 morts.

La pandémie a particulièrement affecté les employés du secteur informel, soit 38,7% de l'ensemble de la

population active, selon l'IBGE. Le Brésil avait décrété une aide d'urgence de près de 110 dollars profitant à un tiers des 212 millions de Brésiliens, avant d'être suspendue en décembre. Un projet de loi est en examen au Parlement pour reprendre le versement de cette aide en faveur des populations les plus vulnérables.

La campagne de vaccination a démarré à la mi-janvier et a profité près de 3% des Brésiliens qui ont reçu la première dose.

MILA

Deux ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien directeur de l'établissement de gestion des CET

Le tribunal de première instance de Mila a prononcé jeudi une peine de deux (2) ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de l'ancien directeur de l'établissement public de gestion des centres d'enfouissement techniques (CET) pour son implication dans plusieurs affaires.

L'ancien directeur de cet établissement et condamné par le tribunal de Mila à deux ans de prison ferme a été poursuivi pour "abus de fonction, détournement de fonds publics et conflit d'intérêt".

Le même tribunal a prononcé la même peine d'emprisonnement à l'encontre d'un ancien employé de l'établissement de gestion des centres d'enfouissement techniques de Mila et qui a cessé de travailler en raison de problèmes de santé, a-t-on précisé au cours du procès. Pour sa part, le chef du service financier du même établissement également poursuivi dans cette affaire, a été acquitté, tandis que l'établissement public de gestion des centres d'enfouissements techniques, qui constitue en l'occurrence la partie civile, s'est vu octroyer une indemnité de réparation de l'ordre de 2 millions de dinars versée à parts égales par les deux prévenus. Pour rappel, l'affaire remonte aux années durant lesquelles l'ancien directeur de l'établissement en question, avant l'ouverture d'une enquête diligentée par les services de sécurité compétents, se soldant par l'arrestation et l'incarcération des mis en cause en mai 2020.

CHLEF

Démantèlement d'une bande spécialisée dans la falsification de la monnaie nationale

Une bande spécialisée dans la falsification de la monnaie nationale a été neutralisée par la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Chlef, qui a saisi une somme de plus de 660.000 DA en faux billets, a-t-on appris, jeudi, auprès de la cellule d'information de ce corps sécuritaire. Selon le chargé de l'information, le commissaire de police Cherif Ankoud, la brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire a mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans la falsification de la monnaie nationale, avec l'arrestation de trois personnes âgées de 30 à 36 ans, et la saisie de plus de 660.000 DA en faux billets. Cette opération a été réalisée, a-t-il ajouté, grâce à l'exploitation d'informations portant sur deux individus qui s'approprièrent à écouler de faux billets, suite à quoi un plan a été mis en place, ayant permis l'arrestation des suspects à bord d'un camion immatriculé à Chlef, est-il précisé de même source. La fouille du véhicule en question a permis la découverte d'une somme de 662.000 DA en faux billet, représentés par 258 billets de 2000 DA et 146 billets de 1000 DA. Les investigations réalisées dans cette affaire ont, également, permis la découverte de l'existence d'un 3ème complice qui a été identifié et arrêté dans la ville de Chlef, selon la même source, signalant que cette bande s'appropriait à écouler ces faux billets au niveau des marchés de bétail de la région. Après achèvement des procédures judiciaires à leur encontre, les suspects ont été transférés vers le parquet de Chlef pour les chefs d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le délit d'émission, distribution, vente et écoulement de faux billets en monnaie nationale".

CONSTANTINE

Saisie de près de 7,5 kg de kif traité

Une quantité de 7.478 kg de kif traité a été saisie par les éléments de la police judiciaire de la 9e sûreté urbaine de Constantine, rapporte vendredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. La saisie a été effectuée suite à des investigations menées par des enquêteurs de la 9e sûreté urbaine sur une activité suspecte d'un individu, âgé de 36 ans qui s'adonnait à la vente en gros de kif traité, indique le document. Les investigations ont permis aux policiers de confirmer la présence d'une quantité de kif, au domicile du suspect, ajoute le texte. Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont investi le domicile du présumé coupable. La fouille des lieux a permis de découvrir 7.478 kg sous forme de colis et paquets, a-t-on détaillé. Après le parachèvement des procédures judiciaires, un dossier pénal à l'encontre du mis en cause a été établi pour "détention, stockage et vente de kif".

ASSOCIATIONS - FORMATION

Oran: une session de formation au profit des associations et des groupes de volontariat

Une session de formation a été lancée jeudi à Ain El-Turck, au profit des associations et des groupes de volontariat rattachés à la ligue de wilaya des associations actives formatrice de la session sous le slogan "La société civile vers la distinction et le professionnalisme".

A l'ouverture de cette session de formation, qui a vu la présence de 150 participants issus de 81 associations locales et six groupes de volontariat, le wali d'Oran, Messaoud Djari, a souligné l'importance accordée par le président de la République M.

Abdelmadjid Tebboune à la société civile, qui avait souligné qu'il est le premier allié pour la réalisation de l'intégrité de l'Etat et partie prenante dans l'équation de la démocratie participative.

Le wali a relevé les facilités décidées par le président de la République au profit des initiateurs d'associations communales de bienfaisance et de solidarité, ainsi que les comités de quartiers et des agglomérations, notamment la réduction de la durée d'étude des dossiers à 10 jours et l'ouverture d'espaces pour l'organisation de rencontres entre les



associations. Messaoud Djari a affirmé que le mouvement associatif a connu une reprise grâce à sa mobilisation aux côtés des institutions de l'Etat tout au long de l'année écoulée, avec des activités axées sur la solidarité à l'ère de la pandémie de la Covid-19. "Les associations ont fait preuve d'un civisme inégalé et ont contribué de manière efficace à l'effort

national visant à lutter contre la propagation de cette pandémie", a déclaré le wali d'Oran, appelant les associations à mieux s'organiser et à coordonner avec les institutions de l'Etat, en plus du partenariat, la consultation permanente et la structuration au niveau des communes et des daïras sous forme de fédérations et d'organisations afin que la

société civile ait une place et des capacités plus grands. De son côté, le président de la ligue des associations actives de la wilaya d'Oran, Miloud Messabih, a souligné que les sessions de formation de ce type sont à même d'organiser les actions et de s'imprégner le professionnalisme pour la promotion du travail associatif et la participation avec une plus grande efficacité à l'édification de l'Algérie nouvelle. Durant cette session de formation, qui s'étale sur trois jours, quatre ateliers sont programmés abondant, entre autres, "le rôle du président d'association dans sa tâche de leader", "l'activation du travail administratif des secrétaires généraux des associations", "la gestion des secrétaires financiers au sein des associations" et "la consolidation de l'information dans le volontariat".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 390 blessés en 48 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 390 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 38 personnes incommodes par le monoxyde de carbone (Co)

émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du pays. L'intervention des secours a, par ailleurs, permis l'extinction de sept (7) incendies urbains, industriels et divers à Alger, Ain Témouchent, Adrar, Médéa, Bordj Bou Arreridj et M'sila.

S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant

la même période, 103 opérations de sensibilisation à travers 21 wilayas (60 communes), portant sur le respect du confinement et de la distanciation physique, et 92 opérations de désinfection générale dans 20 wilayas (50 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 433 agents, tous grades confondus, 82 ambulances et 49 engins d'incendie ont été mobilisés.

TAMANRASSET

Saisie de plus de 39.000 comprimés de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique

Les services de la police judiciaires (PJ) de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi une quantité de 39.047 comprimés de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique, et ont procédé à l'arrestation de trois (3) personnes impliquées dans cette affaire, a-t-on appris samedi auprès de la

cellule de communication et des relations publiques relevant de ce corps constitué.

Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un magasin commercial dans le quartier "Tahagart" au centre-ville de Tamanrasset, dont le propriétaire exerce la commercialisation de produits pharmaceutiques nuisibles à la santé publique,

selon la même source. En coordination avec le procureur de la république près le tribunal de Tamanrasset, une autorisation de perquisition du magasin a été délivrée, ce qui a permis la saisie de 39.047 comprimés de produits pharmaceutiques nocifs pour la santé publique

importés par la contrebande pour commercialisation, et trois (3) personnes impliquées dans cette affaire ont été arrêtés. Présentés devant les instances judiciaires compétentes, les mis en cause ont été condamnés à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende, a-t-on fait savoir.

KHENCHELA

Plus de 3 milliards DA pour des projets de développement dans des zones d'ombre

La wilaya de Khenchela a réservé une enveloppe financière de 3,31 milliards de dinars pour la réalisation durant l'année 2021, de projets de développement dans des zones d'ombre, a indiqué jeudi, le secrétaire général (SG) de la wilaya El Hadj Farsi.

Les services de la wilaya ont recensé 159 opérations de développement en cours de réalisation dans divers secteurs durant l'année 2021 dans les zones d'ombre existantes à travers 20 communes de la wilaya de Khenchela, a-t-il révélé dans une déclaration à l'APS.

Les projets de développement en cours de réalisation, au titre de l'exercice 2021, au profit des zones d'ombre, concernent notamment l'alimentation

en eau potable (AEP), en électricité et en gaz, l'éclairage public, le raccordement au réseau d'assainissement, la réalisation de classes d'extension, le renforcement du transport et la cantine scolaire, l'ouverture des pistes, la réalisation de routes et l'amélioration de l'irrigation et l'électricité rurale, selon le même responsable. Le SG de la wilaya de Khenchela qui a déclaré que les travaux de réalisation de la majorité des projets inscrits ont été déjà lancés, alors que quelques opérations sont en voie de finalisation des procédures légales et administratives d'usage, a affirmé que la totalité des projets de développement, au nombre de 159 seront mis en service "avant la fin du quatrième trimestre de

l'année 2021 au maximum". La wilaya de Khenchela a réalisé en 2020, des résultats "acceptables" en matière de prise en charge des zones d'ombre avec la concrétisation de 102 projets de développement mis au profit des habitants des localités et des mechtas enclavées et qui souffraient auparavant de marginalisation. La programmation en 2021, de 159 projets de développement à travers les différentes zones d'ombre réparties sur 20 communes de la wilaya vise "une meilleure prise en charge des habitants de ces régions à travers l'amélioration de leurs cadre de vie en vue d'éliminer le phénomène d'exode rural", a estimé la même source.

EMPLOI

Covid-19: l'OIT plaide pour un travail décent et durable dans l'industrie automobile

L'Organisation internationale du travail (OIT) a appelé les gouvernements et les différents intervenants dans l'industrie automobile à multiplier les efforts pour assurer un travail "décent et durable" dans ce secteur impacté par une crise inédite, créée par la pandémie de Covid-19.

En effet, l'OIT a organisé récemment une réunion virtuelle regroupant les représentants des gouvernements, de travailleurs et d'employeurs de différents pays du monde pour examiner les futurs besoins en matière de compétences et d'enseignement et de formation professionnels dans le secteur automobile au regard de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.

Les participants à cette rencontre ont fait constater que la crise sanitaire a imposé des contraintes "énormes" au secteur et à ses travailleurs, lesquelles sont venues s'ajouter aux défis existants : rupture de la chaîne d'approvisionnement, fermetures d'usines, effondrement de la demande, selon un communiqué de l'OIT, publié sur son site web.



"Il va falloir des années pour que le secteur retrouve les niveaux de production et de ventes d'avant la crise", a estimé Sawsen Ayari-Pouliquen, vice-présidente du

groupe des employeurs, citée dans le communiqué.

Selon elle, "il est urgent de reconstruire un environnement favorable aux entreprises et de stimuler la demande glo-

bale". Pour les représentants du groupe des travailleurs qui ont pris part à cette rencontre, "la liberté syndicale et la négociation collective sont plus importantes que jamais.

Ce sont ces droits qui facilitent le dialogue social constructif nécessaire pour affronter un avenir de plus en plus incertain dans l'industrie automobile et pour garantir que les transformations du secteur soient justes d'un point de vue tant social qu'environnemental." La réunion a adopté des conclusions qui confient aux gouvernements, aux employeurs et aux travailleurs un mandat solide pour investir dans le potentiel humain, en vue d'une transition "juste" vers un travail "décent et durable", selon la même source.

MAROC

Le Maroc se penche sur la légalisation de l'usage du cannabis

Le Maroc, un des premiers producteurs de cannabis au monde, se penche depuis jeudi sur un projet de loi relatif à l'usage légal de cette drogue à des fins thérapeutique, ont indiqué des médias.

L'exécutif marocain devrait compléter et approuver le texte lors de sa prochaine réunion.

Le projet de loi prévoit la création d'une agence marocaine de régulation des activités liées au cannabis. Un organe qui sera chargé de "développer un circuit agricole et industriel" dans les régions "autorisées à produire" cette plante, selon plusieurs sources, citées par des médias locaux. Une étude de l'"Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée" (un réseau indépendant) publiée en 2020 évalue la production marocaine annuelle de cannabis à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars.

Dans son dernier rapport publié en 2020, l'Office des Nations unies contre la drogue et

le crime (ONUDC), a indiqué que le Maroc continue d'être le premier producteur de cannabis dans le monde avec 47.500 ha de culture de cette substance en 2018.

Selon la même source, le Maroc est cité dans un cinquième des cas de saisie de résine de cannabis opérées à travers le monde au cours de la période 2014-2018.

Le rapport intitulé "2020 World Drug Report" souligne, en outre, que la plupart des résines de cannabis d'origine marocaine destinées à l'Europe sont d'abord expédiées vers l'Espagne avant d'atteindre les autres pays européens.

Mardi, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à tenir le Maroc pour responsable de son rôle dans le trafic de drogue et la traite d'êtres humains au Sahara occidental occupé, et averti que la paix et la sécurité "sont de plus en plus menacées" dans la région en raison de ces pratiques. "La paix et

la sécurité dans notre région sont de plus en plus menacées par le lien entre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme où les groupes terroristes transnationaux prospèrent grâce au cannabis produit par le Maroc et à d'autres drogues comme source majeure de financement de leurs opérations terroristes dans la région sahélienne du Sahara et au-delà", a averti Sidi Omar dans une lettre adressée à la présidente en exercice du Conseil de sécurité, le représentant permanent du Royaume Uni auprès de l'ONU, l'ambassadrice Barbara Woodward.

"Nous demandons une fois de plus au Conseil de sécurité de tenir l'occupant marocain pour responsable de son rôle bien documenté dans le trafic de drogue et de le contraindre à respecter ses engagements régionaux et internationaux et à renoncer à ses actions déstabilisatrices qui menacent la sécurité et la stabilité des pays voisins et de toute la région", a également souligné le diplomate sahraoui.

CLIMAT

Un immense iceberg se détache de l'Antarctique

Un iceberg de la taille des agglomérations de Paris ou Londres s'est détaché de l'Antarctique, non loin d'une station de recherches britannique qui craint depuis longtemps des événements de cette nature dans la zone, ont indiqué des scientifiques britanniques.

Le bloc de glace, qui fait près de 1.270 kilomètres carré, s'est détaché de la banquise tôt vendredi matin, selon les données récoltées par des instruments britanniques installés à proximité de la station.

Aucune vie humaine n'est menacée, puisque les 12 personnes qui travaillaient jusqu'ici dans la station Halley VI, située à moins de 20 kilomètres de la zone de rupture, ont été évacuées mi-février par avion, a indiqué dans un communiqué le British Antarctic Survey (BAS), organisme de recherches sur les zones polaires qui exploite le lieu.

"Nos équipes sont préparées depuis des années à ce qu'un iceberg se détache de la plateforme de glace de Brunt", a indiqué Jane Francis, directrice du BAS, les équipes surveillant "quotidiennement" l'avancée des failles grâce à "un réseau automatisé d'instruments GPS de haute précision autour de la station".

Ces données, ensuite envoyées à l'université de Cambridge pour analyse, ont permis de donner l'alerte vendredi sans que personne ne soit sur place.

En 2017 déjà, le BAS avait décidé de réduire la présence dans cette station construite en 2012 et de la déplacer de quelques kilomètres, craignant qu'elle ne se retrouve sur un iceberg à la dérive, à la suite de la fonte des glaces.

Une "sage décision", estime désormais Simon Garrod, directeur des opérations au BAS. "Notre travail consiste maintenant à surveiller de près la situation et à évaluer tout impact potentiel de ce détachement sur le plateau de glace restant", a-t-il ajouté.

Plusieurs scénarios sont désormais possibles pour les mois à venir : "soit l'iceberg va s'éloigner, soit il va s'échouer et rester" à proximité, estime Mme Francis.

Les équipes, elles, ne reviendront pas de sitôt, la station restant fermée pour le reste de l'hiver arctique.

RUSSIE

Atterrissage d'urgence d'un Boeing 777 après un problème de moteur

Un Boeing 777 de la compagnie russe Rossiya a dû faire un atterrissage d'urgence, vendredi, à Moscou après un problème de moteur, selon un communiqué de la compagnie repris par des médias.

"Durant le vol cargo 4520 Hong Kong-Madrid, un mauvais fonctionnement du capteur de contrôle du moteur a été détecté", indique la compagnie, ajoutant que "l'équipage a décidé de faire un atterrissage d'urgence" à l'aéroport moscovite de Chermetievo.

"L'atterrissage s'est passé normalement. L'avion reprendra son vol vers Madrid après 12H00 (09H00 GMT)", a ajouté Rossiya, une filiale de la compagnie publique russe Aeroflot. Les sites spécialisés dans le suivi des vols ont confirmé que l'appareil était un Boeing 777. La semaine dernière, le réacteur d'un Boeing 777 exploité par la compagnie américaine United Airlines avait pris feu peu après le décollage de Denver (ouest des Etats-Unis) et perdu son carénage.

Pendant que l'avion regagnait en urgence l'aéroport, une pluie de débris étaient tombés sur une zone résidentielle de la banlieue de Denver.

Plus de 120 Boeing 777 équipés de certains moteurs Pratt & Whitney PW4000 ont été immobilisés dans le monde après cet incident spectaculaire.

APS

HAÏTI

Le bilan de l'évasion de prison monte à 25 morts et plus de 400

Plus de 400 prisonniers sont recherchés par la police en Haïti, à la suite de leur évasion jeudi, durant laquelle 25 personnes ont été tuées, dont le directeur de la prison située en banlieue de la capitale, ont annoncé vendredi les autorités.

Avant l'incident d'hier, il y avait 1.542 prisonniers dans la prison de Croix-des-Bouquets.

Le décompte réalisé ce matin vendredi nous fait constater que 1.125 prisonniers sont en cellule", a annoncé vendredi après-midi Frantz Exantus, secrétaire d'Etat à la communication, lors

d'une conférence de presse à Port-au-Prince. "Vingt-cinq personnes sont mortes parmi lesquels six prisonniers et l'inspecteur divisionnaire Paul Hector Joseph, qui était le responsable de la prison", a ajouté M. Exantus. "Parmi les personnes tuées, certaines sont de simples citoyens qui ont été tués par les prisonniers lors de leur évasion", a déploré le représentant du gouvernement.

Comptant parmi les détenus morts à la suite de l'évasion, le chef de gang Arnel Joseph a été abattu vendredi lors d'un

contrôle de police à 120 km au nord de la prison de Croix-des-Bouquets, dont il s'est évadé la veille. "Arnel Joseph a été tué alors qu'il attaquait une patrouille de police qui avait arrêté la moto sur laquelle il se trouvait. La police a riposté et Arnel Joseph est mort", a détaillé M. Exantus. Accusé d'être à la tête d'un des principaux réseaux criminels d'Haïti, Arnel Joseph a été arrêté en juillet 2019.

Il avait tenté, sans succès de s'évader une première fois du centre pénitentiaire de Croix-des-Bouquets en juillet 2020,

une évasion dont il avait fait la publicité à travers une vidéo publiée sur les réseaux sociaux quelques jours avant la tentative. Alors qu'il purgeait une peine pour meurtre, Arnel Joseph s'était déjà évadé à deux reprises d'une autre prison, à Port-au-Prince, en 2010 puis 2017. Inaugurée en 2012, la prison de haute sécurité de Croix-des-Bouquets, construite grâce à un financement du Canada, a une capacité maximale de 872 détenus, même si près du double y étaient encore incarcérés jeudi.

TEMPÊTE

La Chine émet une alerte bleue aux tempêtes de sable

L'observatoire national chinois a émis samedi une alerte bleue aux tempêtes de sable dans certaines parties des régions du nord-ouest et du nord-est du pays le même jour.

Touchés par des vents violents, le sable et la poussière flottants devraient balayer certaines zones de la région autonome ouïgoure du Xinjiang, de la région autonome Hui du Ningxia, de la région autonome de Mongolie intérieure et de la province

du Gansu, ainsi que les provinces du nord-est, à savoir le Heilongjiang, le Jilin et le Liaoning, selon le Centre météorologique national. Certaines régions du Xinjiang seront également frappées par des tempêtes de sable, d'après le centre.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs aux tempêtes de sable, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

OUM EL BOUAGHI Les professionnels de la santé accomplissent leurs tâches avec "aisance" (rencontre)



Les participants à une rencontre d'étude sur "la protection du médecin et de la médecine légale", tenue jeudi au siège de la Cour de justice de la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont souligné que la loi de protection des professionnels de la santé "leur a permis d'accomplir leurs tâches avec aisance".

Le procureur de la République près le tribunal d'Ain Beida (Oum El Bouaghi), Abdelatif Lehbiri, a considéré, dans son intervention sur "la protection légale des médecins et staffs médicaux", que la loi de protection des professionnels de la santé parue en 2020 constitue "un acquis pour la République algérienne".

L'ordonnance 20-01 du 30 juillet 2020 a permis, a-t-il ajouté, "aux staffs médicaux, cadres médicaux et professionnels de la santé de travailler avec aisance et d'accomplir leurs tâches convenablement".

Il a également souligné que le législateur est intervenu pour protéger tous les professionnels de la santé appartenant aux établissements sanitaires publics et privés contre les agressions susceptibles de les toucher de la part des malades ou leurs accompagnateurs.

Imad Triâ, médecin légiste à l'hôpital Ibn Sina du chef-lieu de wilaya, a évoqué les principales tâches du médecin légiste et des difficultés qu'il rencontre dans l'exercice de sa profession et sa relation avec les services judiciaires.

Le juge instructeur près le tribunal d'Oum El Bouaghi, Antar Akik, a présenté une intervention intitulée "la preuve scientifique et preuve pénale, le rapport d'autopsie".

La rencontre a donné lieu à l'adoption de recommandations dont notamment la diffusion des textes de loi sur la protection des professionnels de la santé à travers les divers médias et son impact sur le recul des agressions contre les staffs médicaux.

155 nouveaux cas, 134 guérisons et 2 décès

Cent cinquante-cinq (155) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 134 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé samedi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



COOPÉRATION

M. Benbouzid souligne l'importance de la solidarité entre les pays pour vaincre la Covid-19

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a souligné jeudi à Alger, l'importance de la solidarité entre les pays dans la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) et ses conséquences socio-économiques.

"Arriver tous ensemble et en conjuguant nos efforts, à enrayer les méfaits de la Covid-19, et freiner donc cette catastrophe sanitaire dont souffre l'humanité entière, serait de notre point de vue, un formidable moment de solidarité internationale et un indéniable sur-saut collectif de l'humanité", a indiqué M. Benbouzid lors d'une conférence internationale sur le projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie".

Il a, à ce propos, ajouté que "ce noble objectif passe également par un équitable accès des peuples et des nations au progrès de la science, matérialisé pré-

sentement par les différentes formes de vaccination", relevant à cet égard "les difficultés que rencontrent les pays aux revenus intermédiaires, ou faibles, dans leur volonté d'accéder à l'acquisition des vaccins".

M. Benbouzid a exprimé, dans ce sens, son souhait de "faire du vaccin contre la Covid-19 un bien public mondial répondant à quatre principes clés", à savoir "le partage des données et des résultats de la recherche, la garantie d'un accès équitable pour tous, la garantie d'une production rapide et en masse et la garantie d'un prix juste".

Après avoir évoqué les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie, le ministre a indiqué que cette crise sanitaire a "affecté plus de 112 millions d'êtres humains à travers le monde et causé près de 2,5 millions de décès", rappelant qu'en Algérie, "la Covid-19 a affecté depuis l'apparition du premier cas à ce jour, 112.461 personnes

et en a tué 2.970". Interrogé, par ailleurs, en marge de la conférence sur le variant de la Covid-19 en Algérie, M. Benbouzid a indiqué que "le variant n'est pas une source d'inquiétude particulière" et que "nos experts sont à l'affût pour toute éventualité d'apparition d'un variant", faisant comprendre que ce risque n'est pas à écarter et tout sera communiqué dans la transparence au cas d'enregistrement d'un variant.

A noter, le projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie" s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Union européenne "Team Europe" d'appui aux pays partenaires dans leur lutte contre la pandémie, pour laquelle a mobilisé une enveloppe financière de 75 millions d'euros de son budget de coopération avec l'Algérie, dont 43 millions d'euros sont destinés à l'acquisition d'équipements médicaux, et 32 millions d'euros à un appui à la reprise économique.

MALADIES RARES

Appel au renforcement du dépistage précoce (associations)

Des associations d'aide et d'assistance aux personnes atteintes de maladies rares ont plaidé, à l'occasion de la Journée mondiale des maladies rares (28 février), au renforcement du dépistage précoce de ces maladies dites "orphelines".

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recense quelque 7.000 maladies rares à travers le monde, dont 80% d'origine génétique.

Leur prévalence est inférieure à 1/3000 cas d'où leur qualification de "rares".

A la veille de la célébration de cette journée en Algérie, Pr. Lyes Yargui, chef du service du Laboratoire central de biochimie du CHU Mustapha Bacha a fait savoir que la phénylcétonurie était la maladie rare la plus répandue en Algérie avec 500 cas à travers tout le territoire, suivie de la trisomie héréditaire avec plus de +130 cas, précisant que ce Laboratoire, qui s'occupe du dépistage des maladies rares depuis 40 ans, assurait des analyses moléculaires génétiques et la recherche de mutations.

Au sujet de l'existence de ce seul laboratoire pour effectuer ce type d'analyses, il a précisé que cette situation s'explique par le nombre réduit des cas, d'une par t

et par l'expérience acquise depuis toutes ces années, d'autre part, citant deux expériences qui ont tourné court au CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot) et à l'EHS Mohamed Boukhroufa à Ben Aknoun.

Soulignant le suivi périodique des malades au niveau du Laboratoire central de biochimie du CHU Mustapha Bacha, Pr. Yargui a précisé que "si certaines maladies rares exigent un suivi diététique axé sur des produits alimentaires spécifiques, d'autres nécessitent des traitements médicamenteux, fournis par les établissements hospitaliers".

Pour sa part, la présidente de l'Association des phénylés, mère d'un enfant malade elle-même, Mme Chafiaa Zalghi a fait état l'accompagnement, au niveau de la wilaya de Biskra, de 14 malades, âgés de mois d'un (1) an à 30 ans.

Précisant que cette maladie peut être diagnostiquée durant les premières années de la vie de l'enfant, elle a fait savoir que les symptômes peuvent se manifester par un retard mental ou des difficultés à s'asseoir, marcher ou parler.

"Certes la phénylcétonurie peut avoir des complications diverses, mais l'amélioration de l'état d'un enfant phénylé peut aller jusqu'à lui permettre de suivre

normalement sa scolarité", a-t-elle souligné plaçant pour un dépistage précoce afin de garantir un meilleur suivi.

Evoquant la consanguinité dans plusieurs cas accompagnés par l'association dans la wilaya de Biskra, Mme Zalghi a fait état néanmoins de trois (3) enfants nés de parents originaires de régions différentes et sans lien de parenté.

Les personnes atteintes de phénylcétonurie, qui vient en tête des maladies rares en Algérie, sont soumis à un régime diététique basé sur les légumes et les fruits, dans des quantités précises, mais aussi des pâtes, des céréales ou du riz sans protéine et des mélanges d'acides aminés sans phénylalanine.

Par ailleurs, le président de l'Association contre les myopathies (ACM), Aknine Akli, a déploré l'absence "totale" de prise en charge de cette maladie génétique rare, qui provoque un relâchement musculaire entraînant une paralysie, plaçant pour le dépistage précoce.

Il a alerté, également, sur "la marginalisation sociale" de la catégorie des handicapés et sur "des entraves en termes d'accès à l'emploi, aux prestations et aux équipements produits par l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour

personnes handicapées (ONAPH)". L'Association nationale des enfants de la Lune avait expliqué auparavant que cette maladie très rare "n'a pour l'heure aucun traitement" et que les efforts se limitent à la procurer des moyens de protection contre les ultraviolets (UV) (crèmes, lunettes et tenues).

Selon ses responsables, l'association se procure ces équipements coûteux et indisponibles en Algérie auprès de bienfaiteurs. Caractérisé par une sensibilité excessive de la peau aux rayons ultraviolets (UV), le xeroderma pigmentosum peut évoluer en troubles oculaires et risque, fortement accru, de développer un cancer de la peau ou des yeux.

Le ministère de la Santé avait procédé afin d'alléger le fardeau des familles et assurer une bonne prise en charge des personnes atteintes de maladies rares à la définition des listes de ces pathologies et des médicaments disponibles à leur traitement.

Un arrêté publié dans le Journal officiel du 9 octobre 2013 (numéro 50) fixe, en effet, les listes des maladies rares et des pathologies à pronostic vital ainsi que les produits pharmaceutiques destinés à leur traitement.

PANDEMIÉ DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE Au moins 2.518.080 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.518.080 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi de sources officielles samedi à 11H00 GMT.

Plus de 113.374.410 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 69.506.100 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de vendredi, 9.676 nouveaux décès et 421.848 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.046 nouveaux morts, le Brésil (1.337) et le Mexique (782).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec



510.467 décès pour 28.486.575 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 252.835 morts et 10.455.630 cas, le Mexique avec 184.474 morts (2.076.882 cas), l'Inde avec 156.938 morts (11.079.979 cas), et le

Royaume-Uni avec 122.415 morts (4.163.085 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 190 décès pour 100.000 habitants, suivi par la République tchèque (189), la Slovaquie (184), le Royaume-Uni (180) et l'Italie

(161). L'Europe totalisait samedi à 11H00 GMT 848.583 décès pour 37.377.892 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 673.866 décès (21.221.851 cas), les Etats-Unis et le Canada 532.372 décès (29.346.951 cas), l'Asie 255.413 décès (16.079.068 cas), le Moyen-Orient 103.754 décès (5.435.948 cas), l'Afrique 103.143 décès (3.880.372 cas), et l'Océanie 949 décès (32.336 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectée.

BRÉSIL

Le seuil des 250.000 morts franchi

Le Brésil a franchi jeudi le seuil des 250.000 morts du covid-19, un exactement après le premier cas de contamination apparu dans le pays, aujourd'hui le deuxième plus endeuillé au monde par la pandémie, a annoncé le ministère de la Santé. Selon les chiffres du ministère, considérés comme très sous-évalués par la communauté scientifique, 251.498 décès ont été enregistrés au total, après

1.541 morts supplémentaires au cours des dernières 24 heures. Le nombre de nouveaux cas de contaminations en 24 heures est très élevé, à 65.998, selon le ministère.

Depuis un mois, le Brésil déplore en moyenne plus de 1.000 morts par jour avec la survenue d'une deuxième vague qui, dans sept Etats (sur un total de 26 plus Brasilia) est déjà plus mortelle que la première l'an dernier. Le Brésil est le

deuxième pays le plus endeuillé derrière les Etats-Unis qui ont franchi lundi le cap des 500.000 morts. Il a également dépassé les 10 millions de contaminations la semaine dernière, rejoignant les Etats-Unis et l'Inde. La campagne nationale de vaccination des 212 millions de Brésiliens, lancée seulement le 17 janvier, est très poussive et souffre de l'insuffisance de doses de vaccins.

AFRIQUE

Le déploiement des vaccins contre le COVID-19 prend de l'ampleur en Afrique, selon l'OMS

Le déploiement des vaccins contre le COVID-19 en Afrique s'est accéléré avec l'ambition de contenir le virus et de redémarrer l'économie du continent, a rapporté l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti, a déclaré que le continent avait intensifié l'acquisition de vaccins pour inoculer les groupes exposés à un risque plus élevé de contracter le coronavirus.

"Le déploiement de vaccins contre le COVID-19 est un bond en avant incroyable et attendu depuis longtemps pour les pays africains qui ont passé des

mois à se préparer tandis que les pays riches sont loin devant dans la vaccination", a déclaré Mme Moeti dans un communiqué publié jeudi soir à Nairobi.

Le Ghana est devenu mercredi le premier pays d'Afrique à recevoir 600.000 doses du vaccin AstraZeneca, achetées grâce au mécanisme COVAX. La Côte d'Ivoire recevra son lot de vaccins vendredi, et 24 pays d'Afrique devraient recevoir dans les deux prochaines semaines leurs doses achetées via le mécanisme COVAX, a précisé Mme Moeti. "Le COVAX est un témoin d'équité au niveau mondial et on ne soulignera jamais assez que mettre

fin à la pandémie nécessitera que tous les pays progressent ensemble dans la vaccination.

Aucun pays ne sera sûr tant que tous les pays ne seront pas sûrs", a fait valoir Mme Moeti.

La majorité des pays d'Afrique participent au mécanisme COVAX et ont mis en place des systèmes solides pour faciliter une injection massive du vaccin contre le COVID-19. "Les vaccins contre le COVID-19 aideront à sauver des vies et à stimuler la reprise économique. Il est nécessaire d'investir davantage dans l'équité en matière de vaccins, y compris le partage des excédents par des pays riches", a

déclaré Mme Moeti.

Selon Mme Moeti, 600 millions de doses achetées par le biais du mécanisme COVAX seront livrées à l'Afrique en 2021 pour aider à vacciner les groupes vulnérables tels que les travailleurs de santé de première ligne, les personnes âgées et les malades en phase terminale. Une sensibilisation du public plus énergique est essentielle pour renforcer l'acceptation du vaccin en Afrique où l'apparition de nouveaux variants, combinée à l'assouplissement des mesures sanitaires de confinement, freinent la baisse des courbes de contamination, a-t-elle affirmé.

VIRUS - RECHERCHE

Le régulateur européen favorable à l'usage de l'anticorps REGN-COV2

L'Agence européenne des médicaments (AEM) a émis vendredi un avis favorable à l'utilisation provisoire de la combinaison de deux anticorps synthétiques de la compagnie américaine Regeneron, qui empêchent l'état des patients atteints du Covid-19 de s'aggraver.

Ce traitement a notamment été déployé l'an dernier à titre expérimental pour soigner l'ancien président américain Donald Trump.

Selon l'AEM, les résultats préliminaires montrent que le traitement au REGN-COV2 réduit la quantité de virus présente au fond du nez et de la gorge des patients testés positifs au Covid-19.

Le régulateur européen des médicaments affirme en avoir conclu que REGN-COV2 peut être utilisé comme traitement chez les patients "qui ne nécessitent pas d'oxygène supplémentaire et qui présentent pas un risque élevé d'évolution vers une forme sévère du Covid-19." REGN-COV2 est une combinaison de casirivimab et d'imdevimab, deux anticorps

monoclonaux administrés aux patients par perfusion, a déclaré l'EMA. Fabriquées en laboratoire, ces anticorps de synthèse miment l'action des anticorps naturellement produit par le système immunitaire en cas d'infection.

Les deux anticorps, casirivimab et imdevimab, ont été conçus pour s'attaquer à la protéine S, qui forme les petites pointes à la surface du virus, a déclaré l'EMA.

L'anticorps s'agrippe à ces pointes, les empêchant de s'arrimer à la cellule humaine pour l'infecter.

Un examen continu des deux anticorps, qui a débuté le 1er février, était "en cours", a déclaré le régulateur européen, ajoutant qu'"une fois finalisé, il constituera la base d'une autorisation de mise sur le marché de l'UE pour cette combinaison". L'annonce fait suite à la réunion mensuelle de l'EMA, basée à Amsterdam, où elle a également recommandé l'approbation de six autres médicaments, notamment le premier traitement oral pour les patients atteints de certains types d'atrophie musculaire spinale, une maladie génétique rare et souvent

mortelle qui provoque une faiblesse musculaire et une perte progressive de motricité. L'Agence américaine des médicaments (FDA) a donné en novembre son autorisation d'urgence pour l'utilisation du REGN-COV2.

La France a également annoncé jeudi avoir distribué des milliers de traitements aux anticorps monoclonaux dans les hôpitaux.

L'EMA n'a cependant pas fait d'annonce vendredi sur l'approbation du vaccin contre le Covid-19 de Johnson & Johnson, qui a demandé plus tôt ce mois-ci une autorisation pour l'Union européenne.

Un panel américain d'experts indépendants s'est réuni vendredi afin de se pencher sur un éventuel feu vert au déploiement du vaccin de Johnson & Johnson sur le sol américain. L'Agence européenne des médicaments a, jusqu'à présent, autorisé trois vaccins au sein de l'UE: ceux de Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca.

USA Début des essais du vaccin de Moderna contre le variant sud-africain mi-mars

Les essais de la version modifiée du vaccin de Moderna développée spécifiquement contre le variant sud-africain du coronavirus démarreront mi-mars aux Etats-Unis, a déclaré vendredi le Dr Anthony Fauci, conseiller de la Maison Blanche.

"Nous allons conduire des essais de phase 1, qui commenceront mi-mars", a déclaré l'immunologue lors d'une conférence de presse de l'équipe de la Maison Blanche chargée de la crise du Covid-19, dont il fait partie.

Les essais de phase 1 ne sont menés que sur un petit nombre de personnes, ici 210 au total, selon un document projeté par le Dr.

Fauci durant son intervention. Il ne s'agira pour le moment pas de "regarder l'efficacité, mais seulement la sécurité et l'immunogénicité" du produit, c'est-à-dire sa capacité à provoquer une réaction immunitaire, a précisé M. Fauci.

Moderna avait annoncé mercredi que sa nouvelle formule était prête pour les tests et avait été envoyée aux Instituts nationaux de santé américains (NIH) pour une étude clinique.

Les essais seront menés sur deux groupes: des personnes ayant été vaccinées il y a un an dans le cadre de la phase 1 du vaccin initial de Moderna, et sur des volontaires n'ayant pas été vaccinés ni infectés par le virus.

Plusieurs options seront testées. La nouvelle formule (appelée mRNA-1273.351) sera injectée à 30 personnes comme troisième dose.

L'effet de l'injection d'une troisième dose du vaccin initial sera également étudié sur 30 autres personnes.

Sur les personnes non préalablement vaccinées (au nombre de 150), "différentes combinaisons" entre le vaccin initial et la nouvelle version seront testées, selon le document projeté.

Moderna avait présenté mercredi plusieurs stratégies, comme utiliser une dose unique combinant la nouvelle formule et le vaccin initial, ou bien utiliser l'un ou l'autre comme première puis seconde dose.

L'annonce de ces essais n'"entraîne pas un engagement à produire 300, 600 millions de doses de ce vaccin", a prévenu le Dr. Fauci.

Il s'agit plutôt d'une "précaution" pour que les choses soient "démarrées" en cas de besoin.

Même si les tests sont concluants, "tout va dépendre des dynamiques et de quels autres variants pourraient devenir dominants" dans le pays.

Pour l'instant, il est attendu que ce soit le variant britannique qui se retrouve majoritaire aux Etats-Unis, d'ici la mi-mars.

Le variant sud-africain est considéré par les scientifiques comme l'un des plus préoccupants car il a montré qu'il pouvait en partie contourner les défenses immunitaires développées après une infection par le virus souche ou après l'injection d'un vaccin.

PLASTIQUES TOXIQUES QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Après 70 ans d'utilisation effrénée, le plastique n'a plus rien de fantastique. Il est même devenu une menace pour notre santé car nous mangeons et respirons des microparticules de plastique tout au long de notre vie.

Les plastiques sont présents partout dans la maison : dans le revêtement de certaines poêles antiadhésives, dans des cosmétiques, des vêtements et la plupart des jouets pour enfants... et ces plastiques nous intoxiquent peu à peu. Nous mangeons et nous respirons des microparticules de plastique tout au long de notre vie.

Quels dangers cela nous expose-t-il ? C'est la question à laquelle les invités de la prochaine émission de Marine Carrère d'Encausse, Équipe de santé, tenteront de répondre le dimanche mardi 2 février à 20h50 sur France 5. Un documentaire, "Plastique, la menace toxique", réalisé par Ludivine Favrel sera suivi d'un débat animé par Marina Carrère-d'Encausse.

PLUS AUCUN ENDROIT N'EST ÉPARGNÉ

Les plastiques contaminent l'air que nous respirons. Car on a beau les recycler, les brûler ou les enfouir au fond des décharges, ils ne disparaissent jamais vraiment. Chaque fragment de plastique fabriqué depuis un siècle existe encore aujourd'hui, sous une forme ou une autre. Chaque minute, l'équivalent d'un camion-poubelle rempli de déchets plastiques se déverse dans les océans.

Au fil du temps, ces plastiques se décomposent en milliards de particules microscopiques qui contami-



nent la chaîne alimentaire et se retrouvent dans nos assiettes quand nous consommons des poissons et des fruits de mer. Portés par le vent, ces fragments, chargés de polluants, peuvent aussi s'infiltrer dans les poumons à chaque inspiration. Plus aucun endroit n'est épargné. Dans les massifs des Pyrénées, les dépôts de microplastiques sont aussi élevés

qu'à Paris ou dans certaines métropoles chinoises.

COMMENT LIMITER LES EFFETS SUR NOTRE SANTÉ ?

On déballe vite les aliments. Certains composés présents dans les emballages en plastique et en carton peuvent migrer dans les aliments, en particulier quand ceux-ci sont gras

(le pire étant donc l'huile en bouteille plastique). En juin dernier, des chercheurs de l'université de Bretagne-Sud, à Lorient, publiaient une étude montrant que la viande en barquette était contaminée par des microparticules de polystyrène extrudé. On privilégie les produits bruts non emballés et on consomme rapidement les produits emballés, car plus

le temps de stockage est long, plus il y a un risque de migration.

On ne chauffe pas les aliments dans du contenant en plastique. Même s'il est indiqué sur l'étiquette qu'on peut le faire, car la chaleur favorise la migration. "Un yaourt dans un pot en plastique, ça ne pose pas trop de problèmes, car le temps de contact entre l'aliment et le contenant est court, et la température est froide", observe le Dr Laurent Chevallier, nutritionniste, attaché au CHU de Montpellier, auteur de *Le Livre antitoxique*, éd. Fayard. En revanche, quand on chauffe, cela favorise la migration des composés du plastique dans les aliments.

Pour stocker, on choisit des contenants en verre. Le plastique peut renfermer des (biphénols, phthalates) classés perturbateurs endocriniens. "Le biphénol A a été interdit dans les contenants alimentaires en 2015, mais il a été remplacé par d'autres biphénols (S, F) probablement tout aussi problématiques, car de structure proche", dénonce le Dr Chevallier. De même, on ne stocke pas les bouteilles en plastique (l'eau, le jus) près d'une source de chaleur (rayon du soleil, chauffage, fournaux).

Bonne nouvelle, la loi EGAlim prévoit l'interdiction d'ici à 2025 des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en matière plastique dans la restauration scolaire.

LES JOUETS D'OCCASION EN PLASTIQUE PEUVENT ÊTRE DANGEREUX POUR LES ENFANTS

Une nouvelle étude britannique montre que les vieux jouets d'occasion en plastique peuvent contenir des concentrations élevées de certaines substances chimiques. Une exposition prolongée à ces éléments peut être potentiellement toxique pour les enfants.

Récupérer les vieux jouets de ses frères et sœurs ou en dénicher dans les brocantes semble être une alternative attrayante, mais des chercheurs de l'université de Plymouth, en Angleterre, ont montré que les jouets d'occasion peuvent présenter des risques pour la santé des enfants. En effet, ils ne répondraient plus aux normes de sécurité internationales les plus récentes. Les résultats de cette étude sont parus dans la revue *Environmental Science and Technology*. Les scien-

tifiques ont analysé, par spectrométrie de fluorescence, 200 jouets en plastique récupérés dans des maisons, des crèches et des magasins de charité à travers le sud-ouest de l'Angleterre. Petites voitures, trains, briques de constructions, puzzles... Tous avaient une taille permettant d'être facilement mâchouillés par de jeunes enfants.

LES SUBSTANCES SONT LIBÉRÉES LORS DE L'INGESTION

Les analyses ont révélé la présence de substances chimiques, dont des métaux lourds, comme l'antimoine, le baryum, le brome, le cadmium, le chrome, le plomb ou encore le sélénium. Sur une longue période, ces substances sont toxiques pour les enfants, même en



très faible quantité. Les chercheurs ont aussi simulé le processus de digestion en plongeant les jouets dans de l'acide chlorhydrique dilué. Certains ont libéré des quantités de brome, cadmium ou plomb, supérieures aux limites fixées par la directive du Conseil européen sur la sécurité du jouet.

Alors que ces dernières années l'industrie du plastique a pris des mesures pour éliminer ces éléments des nouveaux jouets, les jouets d'occasion n'en sont, eux, pas débarrassés. Selon les auteurs de l'étude, il est important que les consommateurs prennent conscience des risques potentiels associés à ces vieux plastiques afin de limiter la création d'un « héritage de contamination chimique pour les jeunes enfants ».

Le bisphénol A reconnu substance extrêmement préoccupante

Le bisphénol A (BPA) vient d'être inscrit sur la liste de l'Agence européenne des substances chimiques comme "substance extrêmement préoccupante". L'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a soumis en février 2017 auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) une proposition de classement du bisphénol A (BPA) comme substance extrêmement préoccupante en raison de ses propriétés de "perturbateur endocrinien". Cette proposition vient d'être adoptée par l'ECHA, ce qui aura pour conséquences d'obliger les industriels de "notifier à l'ECHA la présence de la substance dans les articles fabriqués ou importés et d'informer l'acquéreur d'un article de la présence de BPA".

UTILISÉ DANS AU MOINS 60 SECTEURS D'ACTIVITÉ Le bisphénol A est une substance chimique utilisée depuis plus de 50 ans notamment dans l'industrie du plastique. L'Anses a identifié près d'une soixantaine de secteurs d'activité potentiellement utilisateurs de cette substance en France. Pour réduire l'exposition à ce perturbateur endocrinien, le bisphénol A est interdit depuis le 1er janvier 2015 dans les contenants alimentaires. L'inscription du BPA sur la liste des substances extrêmement préoccupantes ouvre la possibilité d'en limiter l'usage, en conditionnant son utilisation à l'octroi d'une autorisation temporaire et renouvelable.

APRÈS LE BISPHÉNOL A, LE BISPHÉNOL S INQUIÈTE

Utilisé comme substitut au bisphénol A, le bisphénol S utilisé dans la fabrication des biberons, tickets de caisse, ou boîtes de conserve ne serait lui aussi pas anodin pour l'organisme, selon de récents travaux.

En 2012, l'Union européenne proscrivait l'utilisation du bisphénol A (BPA) dans les biberons en plastique. En 2017, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) le classait comme "substance extrêmement préoccupante". Depuis, le produit a été délaissé au profit du bisphénol S (BPS). Mais il semblerait que ce substitut soit encore plus nocif que son prédécesseur, soupçonné par des chercheurs de l'École nationale vétérinaire de Toulouse, du laboratoire Toxalim ainsi que des universités de Montréal (Canada) et de Londres (Royaume-Uni). Leurs recherches, publiées dans la revue *Environmental Health Perspectives* ce mercredi 17 juin, indiquent que le bisphénol S (ingéré par voie orale) se maintiendrait trois fois et demie plus longtemps et à des concentrations plus élevées dans l'organisme des porcelets que le bisphénol A. La substance aurait ainsi les mêmes effets qu'un perturbateur endocrinien.

DES RISQUES POUR LA SANTÉ ? Aujourd'hui, le bisphénol S est utilisé dans la fabrication des papiers thermiques (tickets de caisse), des joints, de certains emballages plastiques, mais aussi des canettes et des boîtes de conserve. Sa dangerosité serait effective lorsque la nourriture aurait été contaminée par le BPS présent dans les contenants. Il reste le seul composant de la famille des



bisphénols à pouvoir être utilisée en France dans les produits alimentaires. "Le remplacement du BPA par le BPS pourrait conduire à augmenter l'exposition de l'homme à un composé hormonalement actif", expliquent ainsi les scientifiques dans leur étude. Mais celle-ci ne s'est pour l'instant intéressée

qu'aux taux d'exposition, et non à ses effets sur l'organisme. Les chercheurs assurent ainsi que "les données toxicologiques sont encore insuffisantes pour évaluer le danger associé". "Ces résultats soulignent l'importance de l'estimation de l'exposition (...) du risque pour la santé humaine liée à la substitution

de substances préoccupantes", conclut-ils toutefois. En 2015, une étude américaine pointait déjà les risques potentiels du bisphénol S. En septembre dernier, d'autres recherches ont également montré que le produit perturbe la fertilité des rongeurs et augmente le risque de cancer.

MICROPLASTIQUES DANS LES BIBERONS COMMENT LIMITER LES RISQUES ?

Selon une étude publiée dans la revue *Nature Food*, un bébé avale chaque jour en moyenne plus d'un million de microplastiques de plastique détachés de son biberon. Sapez-vous, la France avait interdit en 2010, la fabrication et la commercialisation des biberons contenant du bisphénol A, une substance chimique classée "perturbateur endocrinien". Aujourd'hui, les biberons en plastique sont souvent en polypropylène, mais sont-ils sans danger ? Les auteurs de l'étude parue dans la revue *Nature Food* ce 19 octobre ont exposé chacun de modèles les plus vendus de biberons en polypropylène à la procédure de préparation recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé : stérilisation du biberon et eau chauffée à 70°C pour éliminer d'éventuelles bactéries dangereuses puis agitation de la poudre une fois dans le biberon. Conclusion : certains biberons libèrent jusqu'à 16 millions de microplastiques par litre. La température du lait et l'étape d'agitation joueraient un rôle important dans la diffusion de ces microplastiques. Selon une estimation des chercheurs, un bébé de 12 mois avalerait ainsi chaque jour en moyenne 1,5 million de microplastiques. Les chercheurs ne souhaitent toutefois pas alarmer les parents pour la simple raison



qu'ils ne connaissent pas l'impact de ces microplastiques sur la santé. "La dernière chose que nous voulons est d'alarmer excessivement les parents, d'autant plus que nous n'avons pas suffisamment

d'informations sur les conséquences potentielles des microplastiques sur la santé des bébés", commente l'un des auteurs, John Boland.

COMMENT RÉDUIRE L'INGESTION DE PARTICULES DANGEREUSES ?

Dans le doute, les chercheurs listent une série de recommandations à destination des parents.

Rincer le biberon trois fois à l'eau stérilisée froide après stérilisation. Préparer la poudre de lait dans un récipient autre que du plastique avant de verser le liquide refroidi dans le biberon ne pas trop secouer le biberon ne pas le mettre au micro-ondes ne pas utiliser de bouilloire électrique en plastique pour faire chauffer l'eau. Ce n'est pas la première étude qui montre la contamination de l'alimentation par les microplastiques. "Un être humain ingère en moyenne 5 grammes de plastique chaque semaine, soit l'équivalent du poids d'une carte de crédit", avait conclu en 2019 un rapport commandé par l'ONG WWF.

L'étude ne s'est pas penchée sur les biberons en verre. Certes, ils sont plus lourds et cassables mais ils ne libèrent pas de particules nocives !

AFRIQUE

Les Médias africains appelés à accompagner la mise en œuvre de la ZLECAF (CEA)

Les journalistes africains sont appelés à maîtriser les données économiques et commerciales du continent en plus des grands enjeux du continent afin de pouvoir assurer un accompagnement efficace de la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), a souligné jeudi la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA).

Lors d'un webinaire organisé au profit des journalistes, sur "la couverture médiatique réelle de la Zlecaf", la CEA a souligné l'importance de cette zone qui offre à l'Afrique l'occasion de créer le plus grand bloc commercial au monde, insuffisant les journalistes à réaliser des reportages sur ce bloc tout en étant "suffisamment outillés sur les questions d'économies et financières".

Les médias africains doivent ainsi avoir la maîtrise de toutes les données du continent africain, des communautés économiques régionales et des enjeux d'influence relatives au commerce intra-africain, recommande la CEA.

Ils devront aussi s'intéresser aux origines du faible niveau d'échanges entre les états-membres, les barrières commerciales et non-commerciales et l'impact probable de la pandémie à COVID-19 sur le fonctionnement du bloc commercial.

D'autres sujets de discussion existent également, selon cette instance, tels que les éventuels conflits entre les états-membres, les barrières tarifaires et non tarifaires, les règles d'origine, le dumping, la réglementation douanière ainsi que la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier.

11 pays ont validé leur stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF

Ce webinaire a été une occasion pour les experts de la CEA d'informer davantage les journalistes africains participants sur le rôle de la Zlecaf notamment dans le contexte des incidences de la Covid-19 sur les économies africaines.

Selon des experts, il est attendu que la Zlecaf joue un rôle significatif dans le redémarrage des économies africaines, en réduisant la fragmentation des marchés africains et en soutenant, à moyen et long terme, les stratégies nationales de développement du continent et le renforcement de sa capacité de résilience aux chocs futurs. Les approches requises pour élaborer des stratégies nationales pour la Zlecaf ont été également évoquées. Il s'agit notamment d'une approche intégrée consistant à trouver une cohérence entre les stratégies nationales de la Zlecaf et d'autres stratégies et politiques.

L'autre approche est l'approche participative, qui passe notamment par des consultations des différentes parties prenantes en plus de l'adoption de mesures proactives pour que les femmes soient en mesure de se faire entendre. Il est avancé, dans ce sillage, que 11 pays ont validé leurs stratégies nationales de mise en œuvre de la Zlecaf dont, la Mauritanie, la Zambie et le Zimbabwe, et 6 pays ont bénéficiés d'appui à la mise en œuvre. La CEA indique, par ailleurs, à travers sa section de communication que La Zlecaf offre à l'Afrique l'occasion de créer le plus grand bloc commercial au monde, à même de rassembler plus de 1,2 milliards de personnes au sein d'une économie de 2500 milliards de dollars et marquer le début d'une nouvelle ère de développement.

Cette zone est à mesure de générer une série d'avantages en accompagnant les initiatives de création d'échanges, de transformation structurelle, d'emploi productif et de réduction de la pauvreté, note la même source.

"Considérée par un grand nombre comme la plus grande zone de libre-échange au monde et bien plus, la Zone est dotée du potentiel de création d'emplois directs et indirects, en particulier pour les femmes et les jeunes Africains, tout en faisant progresser la sécurité alimentaire, l'agriculture, le secteur de la fabrication, du développement des infrastructures et en dynamisant les échanges intra-africains et l'industrialisation sur le continent", souligne encore la CEA.

L'accord portant création de la ZLECAF a été signé lors de la 10e session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement en mars 2018 à Kigali (Rwanda).

Entré en vigueur officiellement début 2021, l'accord vise à accroître les échanges commerciaux interafricains à 52% contre 16% actuellement.

Signé par 54 pays africains et ratifié jusqu'à présent par 34 pays, l'accord prévoit l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce interafricain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développement et 10% pour les pays africains les moins développés, et ce à partir de janvier 2021. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait réaffirmé que la Zlecaf constituait pour l'Algérie "un choix stratégique". L'accord relatif à la création de cette zone avait été entériné par le Parlement algérien fin 2020 en attendant le dépôt des instruments de ratification après le parachèvement des procédures internes.

SAHARA OCCIDENTAL

45^e anniversaire de la RASD : la proclamation de l'Etat sahraoui, un rejet de toute solution à contre-courant de la légalité internationale

La proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) était venue barrer la route à toute approche de consécration du statut de colonie du Sahara occidental, mais, également réaffirmer le rejet du peuple sahraoui de toute solution à contre-courant de la légalité internationale, a déclaré le responsable du Secrétariat de l'organisation politique du Front Polisario, Khatri Addouh.

La proclamation de l'Etat sahraoui "est d'un point de vue stratégique, une réaffirmation du rejet par le peuple sahraoui de toute solution à contre-courant de la légalité internationale, une solution qui ne reconnaît pas l'existence de la République sahraoui", a précisé M. Addouh, vendredi soir lors d'une conférence de presse à l'occasion du 45^e anniversaire de la RASD.

"En plus d'être une nécessité imposée par la réalité, cette proclamation, qui a barré la route à la concrétisation du complot de l'invasion et de la division, signé à Madrid en 1975, était la réponse idoine, légitime et légitime, au retrait aléatoire de l'occupation espagnole", a-t-il ajouté.

Evoquant les conditions "très difficiles" dans lesquelles avait été proclamée la RASD et "la guerre d'extermination



infligée tous azimuts au peuple sahraoui," M. Addouh a affirmé que l'Algérie avait été "le seul refuge pour les Sahraouis fuyant leurs territoires sous bombardements marocains".

Abordant les développements de la question sahraouie depuis la violation par le Maroc du cessez-le-feu, le 13 novembre dernier, M. Addouh a relevé "un nouveau tournant" et

"un changement radical aux plans national, régional et international".

Dans le même contexte, M. Addouh a tenu l'ONU pour responsable du "blocage politique" de la question sahraouie en raison de son "laxisme" face au Maroc et son "manque de rigueur" pour lui imposer le respect des engagements relatifs à l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

"En bloquant l'organisation du référendum puis la violation du cessez-le-feu, Le Maroc a vidé de son sens le processus onusien, conclu en 1991", a-t-il affirmé à ce propos. "Le Front Polisario a tenté durant 29 ans d'éviter la guerre en faisant des concessions, mais il s'est confronté à une absence totale de coopération tant de la part de la partie marocaine que de l'ONU", a-t-il conclu.

MAROC

Le ministre des Droits de l'Homme présente sa démission

Le ministre d'Etat marocain chargé des droits de l'Homme, Mustapha Ramid, a présenté vendredi sa démission au chef du gouvernement, Saad Eddine El Othmani, alors qu'une régression des libertés a été dénoncée dans le royaume.

Le ministre a évoqué dans sa lettre de démission des raisons de santé et de son incapacité à continuer à assumer les responsabilités. Présent au sein du gouvernement depuis 2012, M. Ramid est l'un des leaders du parti

Justice et Développement (PJD) qui conduit la coalition gouvernementale au Maroc.

La démission du ministre marocain intervient alors que les violations des droits de l'Homme se multiplient dans le pays, selon plusieurs organisations, comme l'Association marocaine des droits humains (AMDH) ou Amnesty international qui dénoncent régulièrement la "répression des voix critiques" au Maroc comme c'est le cas des journalistes, Souleimane Raïssouni, et

Omar Radi, en attente de jugement depuis plusieurs mois. Egalement, l'historien et défenseur des droits humains Maâti Monjib, arrêté le 29 décembre dans un restaurant du quartier Hassan à Rabat, capitale du Maroc et condamné à un an de prison ferme. Le Comité de soutien du journaliste Maâti Monjib, a d'ailleurs appelé à sa libération "immédiate" et dénoncé la "logique de répression" du régime marocain menée contre les journalistes et toutes les voix critiques.

NIGERIA

Libération des 42 personnes enlevées il y a 10 jours dans une école

Les 42 personnes, dont 27 enfants, enlevées il y a dix jours dans une école du centre-ouest du Nigeria, ont été libérées, ont annoncé samedi les autorités locales, au lendemain d'un nouveau kidnapping de masse où 317 jeunes filles ont également été enlevées dans le nord du pays.

"Les élèves, les professeurs et leurs proches du Collège des

sciences de Kagara ont retrouvé la liberté et sont reçus par le gouvernement local", a annoncé sur twitter Abubakar Sani Bello, le gouverneur de l'Etat nigérian du Niger, l'une des régions minées par les groupes criminels appelés "bandits".

A la mi-février, des hommes armés avaient attaqué ce pensionnat public d'enseignement secondaire de Kagara,

tuant un étudiant et emmenant avec eux 27 élèves, trois professeurs et 12 membres de familles du personnel.

Les "bandits", comme les désignent les autorités, terrorisent les populations locales, mènent des kidnappings de masse contre rançon, enlevant désormais des enfants dans des écoles, pillent les villages et volent le bétail.

Vendredi, 317 jeunes filles scolarisées dans l'Etat de Zamfara, plus au nord, ont été également enlevées dans leurs dortoirs.

Une opération de sauvetage est en cours, composée de forces de sécurité, mais aussi de villageois en colère.

Le président Muhammadu Buhari, a assuré vendredi soir qu'il ne "cèderait pas au chantage" des bandits.

PALESTINE

L'ONU et des pays européens demandent à l'entité sioniste de cesser des démolitions dans la vallée du Jourdain

L'ONU et les membres européens du Conseil de sécurité ont réclamé vendredi à l'entité sioniste l'arrêt des démolitions d'installations de bédouins dans la vallée du Jourdain, et réclamé un accès humanitaire à leur communauté vivant à Humsa Al-Baqai'a.

Lors d'une déclaration commune à l'issue d'une session mensuelle du Conseil de sécurité sur le conflit au Proche-Orient, l'Estonie, la France, l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni ont affirmé être "profondément préoccupés par les récentes démolitions et confiscations de biens par l'entité sioniste, incluant des structures financées par l'Union européenne et des donateurs, à Humsa Al-Baqai'a dans la vallée du Jourdain".

Cette préoccupation s'étend aux conséquences de ces décisions "sur une communauté comptant environ 70 personnes, dont 41 enfants", ont-ils précisé.

"Nous réitérons notre appel à l'entité sioniste pour qu'elle mette fin aux démolitions et aux confiscations.

Nous appelons en outre l'entité sioniste à autoriser un accès humanitaire complet, durable et sans entrave



à la communauté de Humsa Al-Baqai'a", ont ajouté les diplomates européens.

Devant le Conseil de sécurité, l'émissaire de l'ONU pour la région, le Norvégien Tor Wennesland, a lui aussi fait part de son inquiétude face aux mêmes démolitions et confiscations. L'en-

tité sioniste "a démolie ou confisqué 80 structures dans la communauté bédouine palestinienne de Humsa Al-Baqai'a", a-t-il déploré. Ces décisions ont provoqué le déplacement à de multiples reprises de 63 personnes dont 36 enfants, et font suite à des démolitions similaires sur-

venues en novembre", a précisé l'émissaire. "J'exhorte l'entité sioniste à cesser la démolition et la saisie de biens palestiniens dans toute la Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est, et à permettre aux Palestiniens de développer leurs communautés", a ajouté Tor Wennesland.

IRAN - SYRIE

L'Iran promet de continuer de soutenir la Syrie dans sa guerre contre le terrorisme

L'Iran continuera de soutenir le gouvernement syrien dans sa lutte contre le terrorisme, a déclaré vendredi le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, lors d'un entretien téléphonique avec le ministre syrien des Affaires étrangères, Faisal Mekdad.

M. Zarif a réaffirmé que la République islamique continuerait de soutenir la Syrie dans différents domaines, notamment dans ses efforts pour assurer la sécurité et la stabilité dans tout le pays, a rapporté l'Agence de presse Tasnim.

Le ministre iranien des Affaires étrangères a également souligné la nécessité de trouver une solution qui préserve les intérêts, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de ce pays arabe.

De son côté, M. Mekdad a remercié l'Iran pour son soutien à la population syrienne dans le domaine économique qui contribue à atténuer l'impact des sanctions économiques unilatérales.

Les deux parties ont également appelé les pays occidentaux à respecter les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la Syrie, selon Tasnim. Cet entretien entre les deux hauts



responsables de pays alliés régionaux fait suite aux frappes aériennes américaines dans l'est de la Syrie vendredi matin.

ESPAGNE

Problèmes fiscaux de Juan Carlos : Sanchez exprime son mécontentement

Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a exprimé vendredi sa "répulsion" à l'égard de la "conduite incivique" de l'ancien roi Juan Carlos, après l'annonce du versement par ce dernier de près de 4,4 millions d'euros pour régler une ardoise fiscale, rapportent les médias.

"Je vais manifester de manière catégorique le même sentiment que la majorité des Espagnols, qui est la répulsion (...) face aux conduites inciviques que nous avons apprises à travers

les médias", a-t-il déclaré devant la presse au palais de la Moncloa.

"Ici, ce qui est en question, c'est le comportement d'une personne", a-t-il souligné.

"Ce n'est pas une institution, ni le palais royal ni la couronne, qui est en cause", a-t-il poursuivi.

"Le roi actuel", Felipe VI, fils de Juan Carlos, "a marqué un avant et après en termes d'exemplarité, de transparence et de bon usage des deniers publics et a, en conséquence, tout

mon soutien", a encore dit le Premier ministre.

L'ancien roi d'Espagne Juan Carlos, en exil à Abu Dhabi et visé par plusieurs enquêtes judiciaires, a versé près de 4,4 millions d'euros au fisc afin de régulariser sa situation, a annoncé vendredi dans un communiqué son avocat.

Ce versement a pour but de régulariser les obligations fiscales découlant de vols en jet privé dont l'ancien monarque avait bénéficié et qui avaient été payés par une fondation basée au

Liechtenstein appartenant à l'un de ses cousins éloignés. C'est la deuxième fois que l'ancien souverain règle ainsi ses dettes avec l'administration fiscale.

En décembre, il avait déjà versé près de 680.000 euros, une régularisation liée à une enquête anti-corruption portant sur l'utilisation par Juan Carlos de cartes de crédit liées à des "comptes bancaires aux noms d'un entrepreneur mexicain et d'un officier de l'armée de l'air espagnole", selon les médias espagnols.

DÉFENSE - BUDGET

Nouveau record des dépenses militaires mondiales en 2020 (IISS)

Les dépenses militaires mondiales ont atteint en 2020 un nouveau record malgré la pandémie de Covid-19 et la sévère crise économique qu'elle a entraînée, selon le rapport annuel de l'institut britannique IISS publié jeudi.

Ces dépenses ont atteint 1.830 milliards de dollars l'an dernier, soit une progression en termes réels de 3,9% par rapport à 2019, "malgré la pandémie due au coronavirus et la contraction consécutive de l'économie mondiale", a expliqué l'Institut international d'études stratégiques, qui fait autorité en la matière.

Près des deux tiers de cette hausse sont attribuables aux Etats-Unis, qui continuent de se tailler la part du lion avec 40,3% (ou 738 milliards de dollars) des dépenses totales, ainsi qu'à la Chine (10,6% ou 193,3 milliards).

Cette dernière est le moteur de la croissance des budgets militaires en Asie (25% du total), où la tendance globale est restée à la hausse, quoique à un rythme un peu ralenti (+4,3% contre +4,6% en 2019).

"Plusieurs pays ont ajusté leur budget militaire pour rediriger des fonds vers des aides de crise ou des mesures de soutien à l'économie", selon l'IISS.

"Toutefois, plusieurs autres ont simplement réduit ou différé la hausse des dépenses prévues plutôt que de les couper".

Le rapport souligne aussi la croissance des capacités militaires chinoises, notamment dans la marine qui accroît considérablement sa flotte, marquant les prétentions territoriales de Pékin en mer de Chine méridionale.

En Europe aussi, les dépenses de défense sont en hausse (+2%), pour faire face notamment à la Russie considérée comme une menace croissante depuis l'annexion de la Crimée en 2014, mais de nombreux membres de l'Otan sont toutefois encore loin de l'objectif d'y consacrer 2% de leur PIB national en 2024, selon l'IISS.

"L'engagement d'acteurs clés", comme la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, "d'augmenter leurs budgets de défense en 2021 et au-delà signale leur intention d'éviter les coupes qui avaient suivi la crise financière de 2007-2008", précise l'institut.

En 2019, les dépenses militaires avaient enregistré la plus forte hausse en une décennie, avec une croissance de 4%, sur fond de rivalités croissantes entre grandes puissances et de course aux nouvelles technologies.

BIRMANIE

Tirs de balles en caoutchouc contre des manifestants à Rangoun

La police birmane a tiré des balles en caoutchouc samedi pour disperser des manifestants rassemblés dans la capitale Rangoun pour demander le retour de la démocratie, ont rapporté les médias.

Des centaines de manifestants de l'ethnie Môn s'étaient rassemblés pour commémorer la fête nationale Môn, rejoints par d'autres groupes ethniques minoritaires protestant contre le coup d'Etat.

Les reporters locaux ont diffusé des scènes chaotiques en direct sur Facebook, y compris les moments où les coups de feu ont retenti.

On ignore si des balles réelles ont été utilisées, tandis que la police poursuivait les manifestants et les journalistes depuis le carrefour de Myaynigone.

Vendredi, un affrontement d'une heure vendredi avait eu lieu au même endroit. Trois journalistes figurent parmi les personnes arrêtées samedi. Le pays est secoué par une vague de protestations pro-démocratiques depuis le coup d'Etat militaire du 1er février.

ORGANISATION DES FESTIVALS EN ALGÉRIE Bendouda relève l'urgence de promulguer un nouveau cahier des charges

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a mis l'accent sur l'urgence de promulguer un nouveau cahier des charges régissant l'organisation des festivals culturels et artistiques en Algérie, indique un communiqué du ministère.

S'exprimant lors d'une réunion tenue jeudi en présence de cadres du secteur en vue d'examiner la relance des grandes manifestations culturelles et artistiques et arrêter le calendrier culturel au titre du mois sacré de Ramadhan et du mois dédié au patrimoine, Mme Bendouda a souligné l'impératif d'accélérer "la promulgation d'un nouveau cahier des charges régissant l'organisation des festivals".

Le nouveau cahier des charges devra prendre en compte le plan de mise en place des contrats de performance adopté par le secteur, et s'inscrire dans la vision du département de la Culture basée essentiellement sur le développement de l'économie culturelle, en y associant le reste des secteurs, y compris les Collectivités locales, a ajouté la même source.

La ministre a également insisté sur l'importance de "concrétiser les objectifs locaux et internationaux des festivals, tendant principalement à réhabiliter l'acte culturel et se soucier, en premier lieu, des artistes algériens et des jeunes talents".

A ce titre, Mme Bendouda a préconisé l'implication des jeunes et des étudiants, notamment, ceux des instituts d'arts ainsi que ceux de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, dans l'organisation des festivals, en les recrutant à titre provisoire ou en tant que stagiaires volontaires, à l'occasion de chaque édition.

La ministre a donné des instructions aux cadres du secteur et les chargés des établissements sous tutelle, à l'effet d'adopter des critères de "bonne sélection et de professionnalisme dans la performance, la compétence, l'encadrement et la formation," insistant également sur "l'adoption de la transparence dans la gestion, à même de protéger le service public, éviter le gaspillage de la dépense et de développer les arts et la production culturelle.

MAURITANIE - MÉDIAS Une "feuille de route" pour la réforme du secteur des médias

La commission mauritanienne de réforme du secteur des médias en Mauritanie a présenté, vendredi, une "feuille de route" comprenant 64 propositions pour la réforme du secteur. Dans son rapport final présenté au président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la commission a préconisé la préparation d'un code intégrant des lois sur la presse, soulignant la nécessité d'une "mise en œuvre urgente des cahiers de charges, des engagements et des contrats-programmes". Selon son président, Mohamed Mahmoud Ould Weddady, la commission a aussi recommandé de "légiférer au sujet du code de déontologie et de relancer le décret sur la carte de presse et les textes y afférents, ainsi que d'assurer l'accès aux sources d'information". Il s'agit aussi de "créer un institut national

des techniques d'information et de communication, mettre en place un conseil national de l'information, développer la gouvernance et revoir les pouvoirs du conseil d'administration et les prérogatives du directeur général des entreprises des médias figurent aussi parmi les recommandations de cette commission", a précisé la commission. Cette instance a jugé "impératif de migrer de la diffusion analogique à la diffusion numérique terrestre, de mettre en place et sécuriser une infrastructure d'ingénierie et de généraliser la couverture universelle, et de mobiliser et diversifier les ressources financières pour pérenniser le financement des médias et améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur". Le président mauritanien, Mohamed Cheikh El Ghazouani avait mis en place, le 21 juillet, cette commis-

sion pour la réforme de la presse publique et privée, dans ce pays qui compte, en plus de la presse écrite et électronique, trois chaînes de télévision et trois stations de radios privées. Evoquant le rôle d'information, d'éducation et de l'action citoyenne que doivent mener les médias, le président mauritanien a rappelé "qu'il s'agit d'une composante dont le rôle est aussi important que celui de l'exécutif, du législatif et du judiciaire. D'où la nécessité d'un consensus chez les journalistes pour trouver des solutions à tous les problèmes auxquels est confronté le secteur". El Ghazouani a aussi plaidé pour "une presse certes libre, mais également responsable, apte à contribuer à l'unité nationale, capable d'éviter les pièges de la rumeur et de la désinformation".

APS

JOURNÉE NATIONALE DE LA CASBAH Hommage à la moudjahida symbole Djamila Boupacha et à des figures révolutionnaires

Un hommage a été rendu, jeudi à Alger, à la moudjahida symbole Djamila Boupacha, ainsi qu'à la moudjahida Hassiba Benyelles et au moudjahid Mahmoud Arabji, en reconnaissance de leur rôle lors de la Guerre de Libération Nationale dans le quartier de la Casbah, et ce à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah.

Organisée par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et le ministère de la Culture et des Arts au niveau du Centre des arts et de la culture du Bastion 23 (Alger), la cérémonie d'hommage qui a vu la présence de figures historiques et estudiantines, se veut une reconnaissance de leurs efforts consentis lors de la Bataille d'Alger (1957-1962).

La moudjahida Djamila Boupacha qui est parmi les symboles de la Guerre de Libération Nationale les plus importants dans le réseau des fidayate du quartier de la Casbah, avait posé des bombes qui ont ciblé plusieurs sites des forces d'occupation dans la ville d'Alger.

Le Secrétaire général (SG) du ministère des Moudjahidine, Laid Rebika a affirmé, dans son allocution d'ouverture de la rencontre que la moudjahida faisait partie des héroïnes de la Bataille d'Alger, indiquant que cet hommage se veut "un geste de reconnaissance" à cette femme héroïne et à tous les artisans de l'histoire du pays, en vue de préserver la Mémoire historique et ses symboles".

Rappelant "l'attention particulière accordée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à l'Histoire nationale et à notre patrimoine authentique, soulignée à maintes reprises dans ses orientations, l'intervenant a appelé à "élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des

générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et justice sociale".

La rencontre a été l'occasion pour le SG du ministère des Moudjahidine et ayants-droit de rappeler le rôle de la Casbah d'Alger en tant que bastion de la Glorieuse révolution de libération, où des femmes et hommes brillants sont nés et où les belles images de lutte armée ont été enregistrées en vue de la libération du pays et de la défense de l'honneur et de la dignité humaine.

De son côté, l'emblématique Moudjahida Djamila Boupacha a salué dans son intervention cette initiative et ce geste et souligné son optimisme quant au degré de conscience chez les jeunes algériens qui sont appelés à faire montre de "pru-

dence et de vigilance contre tout ce qui se trame contre l'Algérie et son unité", relevant à ce titre la nécessité pour ces jeunes de "jouer leur rôle dans l'édification du pays".

Elle a également évoqué des stations de son parcours de lutte devant les tribunaux coloniaux après sa détention en 1960, puis sa condamnation à la peine de mort, suite à sa participation, en compagnie des Moudjahidate Djamila Buhired, Baya Hocine et autres, aux opérations de fidaï par des bombes.

Cela devint une affaire d'opinion publique internationale car ayant trait à la mise à nu de la torture brutale exercée par l'armée française dans les géoles, en attirant la sympathie des grandes personnalités politiques et culturelles dans le monde.

Pour sa part, la chercheuse Nabila Larbas a tenu à évoquer les stations les



plus importantes de la lutte révolutionnaire dans le quartier de la Casbah durant la période 1954-1962 et le rôle militaire des groupes révolutionnaires dans la région libérée (4^e région), rappelant les actes criminels menés par l'armée d'occupation française, notamment en 1957, à l'instar du blocus, des barrages de sécurité et des actes de torture, de détention, de perquisition et de viol.

De son côté, l'universitaire Mohamed Tayeb Laagab a passé en revue le sujet de "l'identité urbaine de la ville de la Casbah en rappelant les circonstances historiques dans lesquelles la ville d'Alger fut créée".

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE GDYEL
COMMUNE DE BENFREHA

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Le président de l'assemblée populaire communale de Benfréha, et conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, informe l'ensemble des entreprises qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales relatif au projet intitulé :

ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT POUR L'UTILISER DANS

LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET NETTOIEMENT

Qu'il a été décidé à l'annulation de l'attribution provisoire par le 11/10/2020 en langue nationale sur le quotidien « الجمهورية » et le 11/10/2020 en langue française sur le quotidien « DK NEWS » au profit de l'entreprise SARL TAKSAN MAKINA Cité Ouled Ali Section 10 Groupe de propriété 1190 KHEMIS EL KHECHNA BOUMERDES, avec un montant de 15.800.000,01 DA et un délai d'exécution de Quinze (15) Jours.

Le motif : En raison d'une erreur pendant l'analyse et l'évaluation des offres.

ALGÉRIE-INTERNET

Internet fixe : l'Algérie va passer à des débits minimums supérieurs (Boumzar)

L'augmentation du débit internet fixe minimum de 2 à 4 mégabits/seconde (Mbps) en Algérie n'est que le début d'un programme d'amélioration de la connexion internet visant à aller vers des débits minimums supérieurs, a indiqué jeudi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

L'Algérie s'est engagée à améliorer davantage la connexion internet et a décidé d'augmenter le débit minimum de 2 à 4 Mbps pour près de 2 millions de foyers, mais ce débit (4 Mbps) "reste insuffisant", a expliqué M. Boumzar à l'APS.

"Cette augmentation du débit minimum n'est qu'un début et nous allons passer à des débits supérieurs", a-t-il promis, en marge d'une rencontre au siège du ministère.

Pour rappel, Algérie Télécom a annoncé mercredi dernier avoir lancé des essais techniques en vue de permettre à 2 millions d'abonnés de doubler le débit de la connexion Internet.

Le ministre a, dans ce sens, fait savoir que "ces tests techniques effectués, ces derniers jours, sur le territoire national, sont concluants".

Sur un autre plan, M. Boumzar a indiqué qu'Algérie Télécom va va lancer des offres relatives aux différents autres débits auprès de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPE), afin d'encourager les abonnés à migrer vers des débits plus importants".



M. Boumzar avait déclaré, en janvier dernier à l'APS, que le débit internet minimum sera augmenté en Algérie, l'objectif à court terme étant d'arriver à un débit de 4 à 8 mégas permettant ainsi un accès aisé à la vidéo haute définition et autres contenus à valeur ajoutée.

COLLECTE DES DONNÉES PERSONNELLES

TikTok prêt à payer 92 millions pour éviter des poursuites

ByteDance, la maison mère chinoise de l'application TikTok, a accepté de payer 92 millions de dollars pour mettre fin à des poursuites sur des possibles collectes de données d'adolescents, d'après des documents judiciaires.

S'il est approuvé par le juge, l'accord fera partie des "plus importants" sur une affaire de confidentialité des données, selon les avocats des deux parties, qui sont parvenues à cette solution après plus d'un an de procédure.

Des parents de jeunes utilisateurs du réseau social avaient porté plainte dans différents Etats américains contre TikTok, qu'ils accusent d'avoir illégalement récolté des informations personnelles sur des mineurs, y compris des images de leurs visages, pour alimenter le système d'intelligence artificielle de l'application.

Ultra populaire, notamment chez les ados et jeunes adultes, TikTok a bâti son succès sur des vidéos

courtes où les utilisateurs se mettent en scène (parodies, musique, danse, etc) et sur ses algorithmes de recommandation qui permettent aux usagers de découvrir des profils bien au-delà de leurs contacts.

"Les plaignants affirment que l'appli TikTok infiltre les appareils de ses utilisateurs et en extrait toutes sortes de données privées, y compris des données biométriques et des contenus dont l'entreprise se sert (...) pour faire du ciblage publicitaire et en tirer des profits", détaillent les avocats dans les documents déposés jeudi devant une cour de l'Illinois (centre).

Il s'expliquent aussi que TikTok était affaibli par un contexte politique difficile.

L'été dernier, l'ancien président américain Donald Trump avait en effet signé deux décrets accusant la plateforme de partager des informations confidentielles sur ses utilisateurs avec le gouvernement chinois, et donc de menacer

la sécurité nationale - ce que TikTok a toujours fermement nié. "La victoire (des plaignants) a été obtenue en bonne partie grâce à leur insistance pour organiser une deuxième médiation au moment opportun, quand TikTok était sous une immense pression à cause des ordres présidentiels qui réclamaient une vente rapide (à des groupes américains, nldr)", notent les avocats. L'accord établit la création d'un fonds doté de 92 millions de dollars "à destination d'environ 89 millions de membres de l'action de groupe au niveau national".

Fin janvier 2020, Facebook avait accepté de payer 550 millions de dollars après avoir échoué à obtenir un non-lieu dans une procédure judiciaire où le groupe était accusé d'avoir recueilli illégalement des données biométriques pour "identifier des visages", en violation d'une loi de l'Illinois sur la protection de la vie privée datant de 2008.

PANNE INFORMATIQUE DE LA FED

Une erreur humaine à l'origine

La panne informatique dont ont été victimes mercredi des systèmes informatiques de la puissante Banque centrale américaine (Fed) est due à une erreur humaine liée à une erreur de maintenance, selon une source proche de la Fed. Des opérations de maintenance effectuées en journée, et non la nuit comme c'est habituellement le cas, ont perturbé certains systèmes informatiques, a indiqué cette source. "Nous

avons déterminé que l'origine (de la panne) était une erreur opérationnelle interne", précise le site internet des services bancaires de la Fed. "Mercredi 24 février, plusieurs services de la Banque de la Réserve fédérale ont été indisponibles ou très limités pendant environ quatre heures. (...) Tous les services ont repris leur fonctionnement à 16H00 (21H00 GMT)", est-il précisé.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 01 /2021

NIF : 41000200016085

- Conformément aux dispositions des articles 42,44 du Décret Présidentiel n° 15 - 247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger en tant que Maître de l'ouvrage et la Circonscription Administrative de Zeralda en sa qualité de Maître de l'ouvrage Délégué lancent un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les

> Travaux de revêtement voirie Domaine Selman Kaddour commune de zeralda

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes

1- Capacité professionnelle : ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie : **Trois (III) ou plus Activité Principale Travaux publics.**

2- Capacité financière : ayant un minimum de chiffre d'affaire la moyenne des trois dernières années(2017-2018-2019) de 20 000 000.00 DA. Et qui sera justifié par les bilans financiers des trois dernières années(2017-2018-2019) visés par les services des impôts ou C20.

3- Capacité technique :

Moyens humains : un Ingénieur d'état en travaux public, master en génie civil liste nominative (Qui doit être justifié par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou CACOBATH).

Moyens matériels : Retro chargeur justifié par une carte grise jointe du contrat d'assurance en cours de validité.

Référence professionnelles : ayant réalisé au moins un (01) projet en travaux de revêtements justifié avec une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Circonscription Administrative de Zeralda, Rue du 1^{er} novembre Zeralda bureau équipement.

Les soumissions doivent être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur.

Contenu du dossier de soumission :

A-LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- la déclaration de candidature renseigné et signé selon le modèle ci-joint.
- la déclaration de probité renseigné et signé selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés personne morale
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 02 du présent cahier des charges à savoir :

Capacités professionnelles, certificat de qualification et de classification professionnelle.

Capacités financières, les bilans des trois dernières années 2017-2018-2019 visés par les services des Impôts ou C20.

Capacités techniques :

Moyens humains, justifiés par les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS ou CACOBATH.

Moyens matériels, justifiés par les cartes grises ou les factures d'achat et par leurs contrats d'assurance en cours de validité, contrat de leasing, ct...)

Les références professionnelles, justifiées par des attestations de bonne exécution, délivrée par le maître de l'ouvrage.

B-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire renseigné et signé selon le modèle ci-joint.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique. Un Mémoire Technique justificatif qui détaillera les éléments suivants et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

le planning des travaux.

C-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- la lettre de soumission.
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées avec mention • Dossier de Candidature • Offre Technique • Offre Financière selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, adressée à Monsieur le Wali Délégué de la Circonscription Administrative de Zeralda comportant la mention

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 09/2020

Le délai de préparation des offres accordé aux soumissionnaires est de dix (10) jours à partir de la première publication dans le BOMOP et la presse nationale

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus le dernier jour du délai de préparation des offres heure limite de dépôt des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis se fera le même jour à 13H00, cet avis est considéré comme une invitation à la présence à la séance d'ouverture

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Trois (03) Mois à compter de la date limite de dépôt des offres.

ATHLÉTISME - AG ÉLECTIVE DE LA FAA

Le recours de Boukais rejeté

Le recours déposé par le candidat malheureux au poste de président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Farid Boukais, a été rejeté, a appris l'APS samedi du président de la commission de recours.

La commission de recours présidée par Bensayah Abdelhamid a accepté le recours déposé par Farid Boukais dans la forme et l'a rejeté sur le fond, selon le procès-verbal (PV) dont l'APS détient une copie. Concernant l'autorisation des Ligues d'Aïn Témouchent, El Bayadh, Jijel et Boumerdès à prendre part aux travaux de l'Assemblée générale élective (AGE) du 24 février, la commission de recours a fait savoir que les griffes ont été confirmées par les représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports auprès des DJS respectives. Même chose pour le dossier du CSA Chéraga qui est, selon la commission de recours, "conforme" selon le PV



de l'AGEX du 25 janvier 2021 ayant porté l'élection de M. Mama en qualité de responsable de la section athlétisme. Pour le mandatement de Yacine Louail, élu président de la FAA lors de l'AGE "bis"

tenue mercredi à Alger, la commission de recours a précisé qu'il a été "visé par les services de la DJSL d'Alger et la ligue algéroise d'athlétisme". Pour rappel, Farid Boukais, président de la Ligue

d'athlétisme de Tizi-Ouzou, avait été élu le 8 février président de la FAA à l'occasion de la première AGE après avoir récolté 39 voix, devant Yacine Louail qui n'avait obtenu que 33 voix.

HAND - ARBITRAGE

Les Algériens Belkhiri - Hamidi retenus pour le TQO féminin de Hongrie

La paire arbitrale algérienne Youcef Belkhiri - Sid-ali Hamidi a été retenue par la Fédération internationale de handball (IHF) pour officier lors du Tournoi de qualification olympique (TQO) féminin, prévu du 19 au 21 mars en Hongrie, a-t-on appris samedi des concernés. Ce tournoi, prévu à Győr (Nord-Ouest), regroupera le pays hôte, la Russie, la Serbie et la Chine. Belkhiri et Hamidi restent sur une participation au dernier Championnat du monde-2021 masculin de handball, accueilli par l'Égypte du 13 au 31

janvier. Le 1er TQO aura lieu en Espagne en présence des Ibériques, de la Suède, de l'Argentine et du représentant africain, le Sénégal.

Quant au 3e tournoi mondial, il aura pour théâtre la capitale monténégrine Podgorica, avec la participation des handballeuses de la sélection locale, de la Norvège, de la Roumanie et du Kazakhstan. Les deux premiers de



chaque groupe se qualifieront pour le tournoi de handball des Jeux Olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE LUTTES ASSOCIÉES

Trois candidats pour le poste de président

Trois candidats seront en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne de luttes associées (FALA) dont l'assemblée générale élective (AGE) aura lieu jeudi (9h00) à Alger, a-t-on appris samedi de la commission de candidatures. Il s'agit de Hamza

Doghdogh, président par intérim de la FALA et arbitre international, Kara Chakib, président de la Ligue de Blida et Rachid Khelafi, membre du bureau au sein du club Abtal Mohammadia (Alger). Pour l'élection du bureau fédéral, composé de sept membres, 13 dossiers ont

été validés par la commission de candidatures, souligne la même source. A signaler que la période de dépôt des candidatures a été fixée du dimanche 21 au jeudi 25 février à 17h00 et aucun recours n'a été déposé auprès de la commission compétente.

Hamza Doghdogh occupe actuellement le poste de président par intérim de la FALA, après le décès le 8 décembre dernier de Rabah Chebbah, président de l'instance fédérale durant deux mandats olympiques (2013-2016 et 2017-2020).

JO 2020-2021

La présidente des JO de Tokyo veut des spectateurs dans les tribunes

La nouvelle présidente du comité d'organisation des Jeux olympiques de Tokyo Seiko Hashimoto souhaite voir des spectateurs pendant les épreuves, malgré les inquiétudes liées à la pandémie de Covid-19.

"Quand nous envisageons la possibilité de Jeux olympiques sans public en tribunes, les athlètes vont se demander pourquoi il n'y a personne aux Jeux olympiques et paralympiques alors que d'autres compétitions autorisent les spectateurs", a-t-elle dit selon le journal Asahi Shimbun.

Mais la décision finale dépendra de l'évolution de l'épidémie, a tou-

tefois souligné l'ancienne athlète et ministre, propulsée à la tête de l'organisation des Jeux après la démission de Yoshiro Mori.

"Tout le monde veut qu'une décision rapide soit prise pour les supporters, pour préparer les billets et l'hébergement", a-t-elle affirmé, à cinq mois de la date prévue pour les Jeux, déjà reportés d'un an en raison de la pandémie.

Des officiels ont évoqué la possibilité de décisions différentes pour les résidents au Japon et les spectateurs venant de l'étranger.

Le Japon est en passe d'autoriser l'entrée sur son territoire de sportifs étrangers pour les Jeux, selon

des médias locaux. Cela ouvrira la voie à l'organisation d'épreuves-tests et de matches de qualification à la Coupe du monde de football.

Mais la majorité des Japonais reste sceptique vis-à-vis des Jeux.

Selon plusieurs sondages, environ 80% d'entre eux souhaitent leur annulation ou un nouveau report. "Le soutien à l'organisation des Jeux olympiques n'augmentera pas tant que nous n'aurons pas écarté plusieurs sources d'inquiétudes par rapport à la pandémie de nouveau coronavirus, y compris l'importante pression sur le système médical", a répondu Seiko Hashimoto.

ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT FÉMININ

Dounia Hadjab réélue pour un nouveau mandat olympique

Dounia Hadjab a été réélue pour un nouveau mandat olympique (2021-2024) à la tête de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue vendredi à Alger. Hadjab a récolté 27 voix contre 14 pour la deuxième candidate en lice, la présidente de l'Association de Djelfa, Taous Ben Aïb.

"Je remercie tous les membres de l'AG de m'avoir renouvelé leur confiance pour un nouveau mandat olympique. Le résultat de ce scrutin montre qu'il y a un désir de poursuivre le programme tracé depuis 2017", a déclaré Hadjab à l'issue de sa réélection à la tête de l'ANPDSF.

"Au cours des dernières années, nous sommes passés de 12 à 46 associations de wilayas. Pour le prochain mandat nous allons poursuivre notre programme de promotion du sport féminin avec l'objectif d'atteindre 58 associations", a-t-elle ajouté. La présidente de l'ANPDSF a également assuré qu'elle s'efforcera à "promouvoir les associations sportives de femmes entre les différents segments de la société, à commencer par le sport scolaires et les femmes au foyer".

De son côté, la candidate malheureuse de cette AGE, Taous Ben Aïb, a souhaité bonne chance à la présidente élue et son bureau, assurant que les élections se sont déroulées dans un climat démocratique.

"J'espère que les personnes élues donneront plus d'intérêt à la promotion du sport féminin dans le Sud du pays en soutenant les femmes des associations". Les membres de l'assemblée générale ont également procédé à l'élection du nouveau bureau exécutif composé de neuf membres.

Composition du bureau exécutif :

Halima El Kouï (24 voix)
Fatma Hamadouche (24 voix)
Ismail Baker (22 voix)
Ryme Athallah (19 voix)
Siham Ousmani (19 voix)
Fatma-Zohra Mekabli (19 voix)
Madjid Nouia (16 voix)
Radia Berachedi (13 voix)
Kheira Ameur (12 voix).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

Adoption des bilans, la commission de candidatures installée

Les membres de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), ont adopté vendredi à Alger les bilans moral et financier de l'exercice 2020, le bilan quadriennal (2017-2021), et installé la commission de candidatures en vue de l'organisation de l'AGE élective, prévue le 13 mars prochain (09h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA).

Les travaux de ce rendez-vous ont enregistré la présence de 31 membres sur les 48 que compte l'assemblée, sous la supervision du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Belkadi.

Les membres de l'AG ont procédé d'abord à l'élection des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'assemblée générale élective AGE, prévue le 13 mars au siège du COA. La commission de candidatures est composée de trois membres: Mohamed Bouchareb, Lamine Ben Yahia et Islem Azzeddine Bouzidi.

Trois membres ont été également désignés au sein de la commission de recours: Reda Youcefi, Mondji Ali Khodja et Yahiaoui Tahar. La commission de passation de consignes est constituée de deux membres: Islem Azzeddine Bouzidi et Hamza Khelassi (secrétaire général par intérim).

Les membres de l'AG ont procédé par la suite à la lecture et l'adoption du bilan moral pour l'exercice 2020 par 17 voix oui, une (1) non et une (1) abstention sur les 19 à voix délibératives. Idem pour le bilan financier 2020 qui a été approuvé par 19 voix oui sur les 19 à voix délibératives. A signaler que la période de dépôt de candidatures a été fixée à partir de Dimanche.

LIGUE DES CHAMPIONS / CRB - MAMELODI SUNDOWNS Les Algérois pour prendre les commandes

Le CR Belouizdad recevra dimanche les Sud-africains de Mamelodi Sundowns au stade de Dar Es-Salaam en Tanzanie (14h00 algériennes), avec l'intention de prendre les commandes du groupe B de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la 2e journée.



Cette rencontre devait se jouer mardi dernier à Alger, mais a été reportée et délocalisée suite à la demande formulée par le club algérois et transmise par la Fédération algérienne (FAF) à la Confédération africaine, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus.

L'Afrique du Sud traverse en effet une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux.

"Tout le monde sait que ce match s'annonce difficile.

En face, on aura une équipe composée de plusieurs éléments de qualité. Une équipe qui avait déjà remporté cette compétition (en 2016, ndlr).

A ce stade de l'épreuve, toutes les équipes sont difficiles à jouer.

Nous aurions aimé jouer chez nous, ça aurait constitué un avantage.

Maintenant, il va falloir tout faire pour revenir avec un résultat positif de Dar Es-Salaam", a indiqué le milieu défensif du Chabab, Zakaria Draoui.

Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français du CRB, Franck Dumas, devra

composer sans plusieurs joueurs, notamment dans le secteur offensif, avec la défection du buteur-maison Hamza Belahouel, de Khalid Bousseliou et de Mohamed Amine Souibaâh, blessés, alors que le Béninois Marcelin Koukpo est suspendu.

Le club algérois va faire face à une équipe coriace de Mamelodi Sundowns qui reste sur une série d'invincibilité de 20 matchs, toutes compétitions confondues, marquant 37 buts contre 10 seulement concédés.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre international malien Boubou Traoré, assisté d'Omar Sannou (Burkina Faso) et de Mokhtar Saly (Niger).

Dans l'autre match de cette poule, le TP Mazembe (RD Congo) est allé tenir en échec mercredi à Khartoum les Soundanais d'Al-Hilal (0-0).

Lors de la 1re journée disputée le week-end du 12-13 février, le CRB a décroché un précieux nul en déplacement à Lubumbashi face au TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domicile contre Al-Hilal (2-0).

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE / GR. B) Le point avant CRB - Mamelodi Sundowns

Point du groupe B de la Ligue des champions d'Afrique de football, avant le match CR Belouizdad - Mamelodi Sundowns, dimanche au stade de Dar Es-Salaam (Tanzanie) comptant pour la 2e journée.

CR Belouizdad (Algérie) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) (14h00)

Classement :	Pts	J
1. Mamelodi Sundowns	3	1
2. TP Mazembe	2	2
3. CR Belouizdad	1	1
--. Al-Hilal	1	2

Déjà joués

TP Mazembe (RD Congo) - CR Belouizdad	0-0
Mamelodi Sundowns - Al-Hilal (Soudan)	2-0
Al-Hilal - TP Mazembe	0-0

Reste à jouer :

3e journée (5-6 mars) :
CR Belouizdad - Al-Hilal
TP Mazembe - Mamelodi Sundowns

4e journée (16 mars) :
Al-Hilal - CR Belouizdad
Mamelodi Sundowns - TP Mazembe

5e journée (2-3 avril) :
CR Belouizdad - TP Mazembe
Al-Hilal - Mamelodi Sundowns

6e journée (9-10 avril) :
TP Mazembe - Al-Hilal
Mamelodi Sundowns - CR Belouizdad

NB : les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR. A)

Ahly Benghazi pourrait accueillir l'ES Sétif en Libye

L'équipe d'Al-Ahly Benghazi peut désormais accueillir en Libye ses adversaires pour les matchs de la Coupe de la Confédération, dont celui à jouer contre l'ES Sétif, le 17 mars pour le compte de la 2e journée, après la décision du Comité d'urgence de la CAF de lever les instructions de sécurité imposées à ce pays pour l'organisation des rencontres internationales.

La sélection nationale libyenne pourrait également accueillir la Tunisie à domicile pour le compte de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2021, une semaine plus tard.

"Cette décision fait suite aux recommandations d'une inspection des stades et infrastructures d'accueil des villes de Tripoli et de Benghazi, menée par une équipe d'experts de la CAF du 8

au 15 février 2021", indique la Confédération africaine de football (CAF) dans un communiqué publié sur son site internet.

Le texte rappelle que cette mission avait pour mandat d'évaluer la sûreté et la sécurité des villes de Tripoli et de Benghazi. L'évaluation concernait également les hôtels.

La mission d'inspection devait aussi s'enquérir du niveau de conformité des stades de Tripoli et de Benghazi avec les exigences de sûreté et de sécurité de la CAF.

"Il en ressort que les matchs de football pourront se tenir de nouveau en Libye, à commencer par le stade de Benghazi, sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions relatives à sa capacité d'accueillir des matches de la CAF", souligne le document.

Le comité d'urgence a fixé au 10 mars 2021 la date limite accordée à la Libye pour se conformer aux exigences et standards de la confédération de football et satisfaire aux recommandations des experts, indique la même source.

Les instances du football international avaient imposé en 2011 des restrictions à la pratique de la discipline en Libye, en raison de la situation d'insécurité qui y prévalait à l'époque, en lien avec la guerre civile ayant conduit à l'éviction et la mort du président du pays, Muammar El-Gueddafi.

Ces restrictions avaient été brièvement levées en 2013 avant d'être réimposées. Les clubs libyens et la sélection nationale accueillent leurs adversaires depuis plusieurs années en Egypte ou en Tunisie.

CAN-2021 U17 (AMICAL) Algérie - Côte d'Ivoire décalé au 4 mars

La première rencontre amicale entre les sélections algérienne et ivoirienne des moins de 17 ans, initialement prévue le 3 mars, a été décalée au 4 du même mois à 20h00 au stade 5-Juillet (Alger) en raison du report de l'arrivée des Ivoiriens, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

"En raison des difficultés que connaissent les équipes de football pour se déplacer en ces temps de Covid-19 et ses nouveaux variants, la sélection ivoirienne des U17, qui était attendue hier vendredi à Alger, a dû reporter son arrivée pour le mercredi 3 mars 2021 à 11h00", indique la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

De ce fait, le premier match amical Algérie - Côte d'Ivoire sera décalé de 24 heures. Quant au second match, il est maintenu à la date du 7 mars, précise la même source.

La sélection algérienne des U17, qui prépare la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie, a validé son billet pour la phase finale en terminant en tête du classement du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) disputé à Alger du 18 au 24 janvier.

Les "Ver ts" se sont imposés face à la Libye (3-2), avant de faire match nul contre la Tunisie (1-1). A la CAN-2021 prévue au Maroc du 13 au 31 mars, la sélection algérienne de football des moins de 17 ans évoluera dans le groupe B avec le Nigeria, la Tanzanie et le Congo.

L'Algérie entamera le tournoi le 14 mars prochain face au Congo, avant de croiser le fer avec respectivement la Tanzanie le 17 et le Nigeria le 20 du même mois. Les deux premiers de chacun des trois groupes ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale.

L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

COUPE DU QATAR 2021 L'Algérien Bounedjah offre le trophée à Al-Sadd

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a offert la Coupe du Qatar à son équipe, Al-Sadd, en marquant un doublé en finale, disputée vendredi soir contre Al-Duhail (2-0).

Le fer de lance de la sélection nationale avait commencé par ouvrir le score à la 6' d'un joli retourné acrobatique, avant de revenir à la charge à la 76', pour tuer le match, en signant le deuxième but, d'une balle piquée.

Al-Sadd avait atteint la finale aux dépens Al-Rayane, qui avait sorti en demi-finale (1-0), alors qu'Al-Duhail avait éliminé Al-Gharrafa, sur le score de deux buts à un.

Un premier titre donc pour Al-Sadd, qui semble s'acheminer tout droit vers un doublé (Coupe - Championnat), car disposant déjà de treize points d'avance sur son premier poursuivant au classement général, Al-Duhail.

Une confortable avance pour le club de Bounedjah, qui désormais n'a plus besoin que de deux points pour être sûr de terminer champion du Qatar pour la saison 2020-2021.

LIGUE 1 (15E JOURNÉE) MC ALGER

Blessé, Harrag forfait face à la JSK samedi

Le milieu de terrain du MC Alger Chamseddine Harrag, victime d'une contracture musculaire, a déclaré forfait pour le match à domicile face à la JS Kabylie, samedi au stade olympique du 5-juillet (16h00), comptant pour la 15e journée du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé vendredi le "Doyen" sur sa page officielle Facebook.

Harrag s'est blessé lors de la réception des Tunisiens de l'ES Tunis (1-1), mardi dernier, dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. "À l'issue des deux séances effectuées en salle, Harrag va rater le match face à la JSK.

Le staff technique a décidé de ne prendre aucun risque avec le joueur, pour lui permettre d'être prêt pour le prochain rendez-vous de la Ligue des champions", a indiqué le MCA dans un communiqué.

En revanche, le club algérois va devoir compter de nouveau sur les services du milieu offensif Mehdi Benaldjia, ce dernier revient d'une blessure qui l'a éloigné des terrains pendant plusieurs semaines.

Auréolée de sa qualification pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération, la JSK (6e, 21 pts) constituera un sérieux client pour le MCA (9e, 19 pts), qui n'a plus gagné face aux "Canaris" à domicile depuis la saison 2017-2018 (2-0 au stade Omar-Hamadi, ndlr).

La 15e journée débute ce vendredi avec cinq matchs au programme : O.

Médéa - CS Constantine (15h00), JS Saoura - US Biskra (15h00), NA Hussein-Dey - RC Relizane (15h00), USM Alger - NC Magra (16h00), et USM Bel-Abbès - JSM Skikda (16h00).

EUROPA LEAGUE (16ES DE FINALE)

Bennacer, seul international algérien encore en lice avec l'AC Milan

Le milieu de terrain Ismaël Bennacer, est le seul international algérien encore en lice avec son équipe de l'AC Milan (Serie A italienne de football), en Europa league, au terme des 1/6es de finale de l'épreuve, clôturés jeudi soir.

Le club lombard s'est qualifié pour les 1/8es de finale, en dépit du match nul concédé à domicile face aux Serbes de l'Étoile Rouge de Belgrade (1-1). Lors de la première manche, les deux équipes se sont neutralisées (2-2). Blessé lors du match aller, Bennacer n'a pas pris part à cette seconde manche, et a même déclaré forfait pour la rencontre en déplacement face à l'AS Rome dimanche (20h45), dans le cadre de la 24e journée du championnat italien.

En revanche, deux autres internationaux algériens ont quitté la compétition, il s'agit du défenseur Faouzi Ghoulam (Naples/ Italie) et de l'attaquant Ishak Belfodil (Hoffenheim/ Allemagne).

Le Napoli s'est fait éliminer à domicile face aux Espagnols du FC Grenade.

Battu à l'aller (2-0), le club du sud de l'Italie s'est imposé jeudi à la maison (2-1), un succès qui s'est avéré insuffisant pour pouvoir valider son billet pour le prochain tour.

Ghoulam, qui a débuté le match sur le banc des remplaçants, a fait son apparition en début de la deuxième période (46e), en remplacement de l'international serbe Nikola Maksimovic.

En Allemagne, la formation d'Hoffenheim s'est inclinée, à la surprise générale, à domicile face aux Norvégiens de Molde FK (2-0), échouant à capitaliser le match nul décroché en dehors de ses bases (3-3). Blessé à l'aine, Belfodil n'a pas été convoqué pour ce match retour.

Le tirage au sort des 1/8es de finale est prévu ce vendredi à la Maison du football européen à Nyon (Suisse) à partir de 13h00.

APS

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (15E JOURNÉE)

La JS Saoura nouveau leader

La Jeunesse Sportive de la Saoura s'est emparée seule du leadership de la Ligue 1 algérienne de football, en dominant l'US Biskra (4-0), vendredi, en ouverture de la 15e journée, ayant vu le dauphin, Olympique de Médéa concéder un nul vierge à domicile face au CS Constantine, au moment où l'ancien leader, l'Entente de Sétif, qui compte trois matchs en moins, a rétrogradé à la 3e place du classement général.

C'est donc le club de Béchar qui a réalisé la meilleure affaire en ouverture de cette 15e journée, devant se poursuivre samedi, avec le déroulement de quatre rencontres, à savoir : AS Ain M'lila - WA Tlemcen, MC Oran - Paradou AC, ES Sétif - ASO Chlef et MC Alger - JS Kabylie, au moment où la confrontation CA Bordj Bou Arreridj - CR Belouizdad a été renvoyée à une date ultérieure.

La JSS a ouvert le score par Daoud (25'), avant que Messaoudi ne s'offre un doublé (42' et 57'), et c'est Lahemri qui a clôturé le festival, sur penalty à la 78'.

Un précieux succès qui propulse la JSS provisoirement sur la plus haute marche du podium, avec 29 points, avec une longueur d'avance sur l'Olympique de Médéa, désormais deuxième, après avoir été tenu en échec sur son propre terrain par les Sanafir (0-0), en attendant le retour en piste de l'Aigle noir sétifien, qui accueille samedi l'ASO Chlef.

Un match important, car susceptible de modifier complètement l'actuelle hiérarchie, puisqu'en cas de victoire, l'ESS redeviendrait seul leader, avec 30 points, tout en ayant deux matchs en moins.

Dans le milieu de tableau, le NA Hussein Dey a réussi une des meilleures affaires de cette première moitié de la 15e journée, puisque sa victoire contre le RC Relizane lui a permis de rejoindre son adversaire du



jour à la 11e place, avec 17 points pour chaque club.

De son côté, l'USM Alger a renoué avec le succès en accueillant le NC Magra au stade Omar Hamadi, qu'il a battu (3-0), grâce notamment à un but contre son camp du défenseur Demane (1'), alors que les deux autres réalisations ont été l'œuvre de Mahious (61') et Aliane (77').

Un précieux succès, là encore, car il permet aux Rouge et Noir de remonter provisoirement à la 6e place, avec 21 points, ex-aequo avec la JS Kabylie, qui cependant compte trois matchs en moins.

À Sidi Bel-Abbès, l'affaire s'est résumée en une histoire de penalties,

puisqu'les trois buts inscrits entre le club local, l'USMBA et la JSM Skikda l'ont été sur des coups de pied de réparation.

En eff et, Mouaki et Belgherbi avaient transformé ceux de l'USM Bel-Abbès, respectivement aux 76' et 83', alors que Merzougui avait sauvé l'honneur pour les visiteurs, à la 87', également sur penalty.

Outre le match ES Sétif - ASO Chlef, qui revêt une importance capitale, vu sa capacité à modifier complètement l'ordre établi en tête du classement, l'autre duel à suivre samedi sera probablement le Clásico MC Alger - JS Kabylie, entre le 10e qui reçoit le 6e.

CAN-2021 (QUALIF.)

Le match Libye-Tunisie aura lieu à Benghazi après la levée de l'embargo sur les stades libyens

Le président de la fédération libyenne de football, Abdelhakim Chalmani, a annoncé vendredi, que la commission d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a levé l'embargo imposé depuis sept ans sur les stades libyens.

Cette décision a été prise à la lumière du rapport de la mission d'inspection de la CAF qui a effectué, il y a

deux semaines, une tournée dans les stades libyens et pris connaissance des volets sécuritaires et logistiques.

"Certains stades nécessitent quelques travaux de réparation, et on va faire le nécessaire pour les remettre en service en coordination avec les services compétents, conformément aux recommandations de l'équipe d'inspection", a affirmé Chalmani, sur la page officielle de la fédération libyenne. Un embargo a été imposé sur les stades libyens depuis l'été 2014, à cause de la situation sécuritaire qui prévalait dans le pays, ce qui a contraint les clubs et les sélections libyennes à disputer leurs rencontres en Tunisie, en Egypte, en Algérie et au Maroc.

À la lumière de cette dé-

cision, a ajouté Chalmani, le match de la 5e journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021 opposant la Libye à la Tunisie, aura lieu au stade Benina de Benghazi, à condition d'élaborer un plan de sécurité. Le stade de Bénina est situé dans une banlieue de Benghazi et il possède une capacité d'accueil de 10.000 spectateurs.

LIGUE 1 (ASO CHLEF)

L'entraîneur Leknaoui jette l'éponge

L'entraîneur de l'ASO Chlef Nadir Leknaoui, a décidé de démissionner de son poste, quelques jours après la lourde défaite concédée à domicile face à la JS Saoura (6-0), a appris l'APS vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 de football.

Arrivé en janvier dernier en provenance du NA Hussein-Dey, Leknaoui n'a pas fait long feu sur le banc de la formation chélfienne, lui qui s'était engagé pour un contrat renouvelable qui courait jusqu'à la fin de la saison.

En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la direction du club a confié l'intérim au technicien Fodil Moussi, qui avait débuté la saison en tant qu'entraîneur en chef, avant d'être relégué en tant qu'adjoint avec l'arrivée de Leknaoui.

Les coéquipiers de l'actuel meilleur co-buteur du championnat Kadour Beldjilali, effectueront un dé-



placement périlleux samedi à Sétif, pour affronter le co-leader l'ES Sétif au stade du 8-mai 1945 (15h00), dans Avec deux matchs en retard, l'ASO

Chlef pointe à la 12e place au classement avec 16 points, à cinq longueurs d'avance sur le premier reléguable l'USM Bel-Abbès (11 points).

Lacazette vers Monaco ?

Alexandre Lacazette, l'attaquant d'Arsenal, pourrait quitter les Gunners pendant le mercato estival 2021. Après l'Atletico Madrid, l'AS Monaco serait également intéressé par l'international français. Alexandre Lacazette qui ne fait plus partie des premiers choix de Mikel Arteta pourrait quitter Arsenal pendant l'été. Selon des informations rapportées par le Mirror, l'attaquant français pourrait rentrer en France. L'AS Monaco serait en effet intéressé par les services de l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais. Alexandre Lacazette qui va bientôt fêter ses 30 ans, est sous contrat jusqu'en juin 2022 avec Arsenal. Les Gunners ont donc plus que le prochain mercato estival 2021 pour espérer une rentrée d'argent sur un éventuel transfert de leur joueur. Sa valeur est estimée à 32 millions d'euros.



LEWANDOWSKI PENSE (DÉJÀ) À LA MLS

L'attaquant de 32 ans a été interrogé par Aaron West sur son avenir après l'expiration de son contrat avec le FC Bayern Munich le 30 juin 2023.

Le FC Bayern Munich est le champion en titre cette année en UEFA Champions League. Les géants allemands ont battu la Lazio 4-1 mardi lors du match aller des huitièmes de finale et ils ont mis un pied en quart de finale. Le match retour se jouera en Allemagne le 17 mars. Après avoir battu la Lazio mardi soir, Robert Lewandowski a été interviewé par CBS Sports et le journaliste Aaron West l'a interrogé sur son avenir concernant la période après l'expiration de son contrat avec le Bayern. Le joueur de 32 ans est arrivé chez les géants allemands en 2014 et a signé en 2019 une prolongation de contrat jusqu'au 30 juin 2023. "Jouer aux USA? Je ne sais pas parce que je ne sais pas ce que cela signifie pour moi et quand", at-il déclaré. "Bien sûr, j'en sais beaucoup sur la MLS parce que quelques joueurs polonais et aussi allemands y jouaient, et ils me parlent de la vie mais aussi de la MLS et ils font chaque année un pas en avant. Cela signifie qu'ils veulent être mieux et je ne sais pas ce que cela signifie exactement pour moi mais je dirais que je suis très heureux d'être au Bayern et que je ne pense pas à un si lointain avenir."

DRAXLER FINALEMENT PROLONGÉ ?

Sur le départ, le milieu de terrain allemand ne le serait plus aujourd'hui. Leonardo a ouvert la voie à une prolongation de contrat, mais pas sûr que ce soit la volonté désormais de Draxler.

Tout envisager, même rester au Paris-Saint-Germain. Alors que l'avenir de Julian Draxler semblait s'écrire loin de la capitale française, la porte à une prolongation de contrat est désormais ouverte aujourd'hui.

Du côté des dirigeants, représentés par Leonardo sur France Bleu Paris cette semaine, c'est en tout cas exprimé publiquement : "Draxler est en fin de contrat. On va voir la situation. Il a eu moins d'opportunités pour partir, mais il est important dans le club. On va voir comment ça va se finir, sa situation."

Libre de s'engager où il le souhaite depuis le 1er janvier 2021, l'Allemand a eu des touches un peu partout en Europe (Leverkusen, Berlin, Arsenal, Galatasaray). Rien ne semble néanmoins se concrétiser aujourd'hui. Draxler semble toujours vouloir s'en aller, notamment à cause de son très faible temps de jeu. Mais face aux faibles sollicitations, il faudrait trouver une solution de repli. À Paris, il n'a jamais vraiment réussi à s'imposer. En un peu moins de quatre saisons, il ne compile que 99 titularisations toutes compétitions confondues. Surtout, il ne dispute en moyenne qu'une vingtaine de matchs par année. La situation n'est vraiment pas idéale pour Draxler, mais il vaut mieux ça que rien lors du prochain mercato.



OKOCHA CONSEILLE LE BARÇA À SALAH

Interrogé par le média égyptien On Time Sports, Jay-Jay Okocha a conseillé au phénomène Mohamed Salah (28 ans, 35 matchs et 24 buts toutes compétitions cette saison) de quitter Liverpool dans les prochains mois. L'ancien Parisien, réputé pour son franc-parler, imagine parfaitement l'aller des Reds dans un club comme la FC Barcelone. "S'il a une chance de rejoindre Barcelone, je conseille à Salah d'y aller. Son énergie est épuisée avec Liverpool. La situation régresse maintenant à Liverpool, et Salah doit quitter la Premier League. S'il a une chance de rejoindre le Barca, il doit y aller", a assuré le Nigérian. Des propos voués à agacer le club de la Mersey...

Mourinho : «Je suis content pour Alli»

L'entraîneur portugais des Spurs, José Mourinho, s'est dit heureux du retour en forme de Dele Alli, qu'il a écarté du onze de départ une majeure partie de la première partie de la saison (4 matchs de Premier League, entre septembre et décembre). Jeudi, en Europa League, Dele Alli a inscrit un joli but (retouré acrobatique) et a donné deux passes décisives lors de la victoire 4-0 de sa formation contre Wolfsburg. José Mourinho l'avait déjà félicité. Il a récidivé ce vendredi, en conférence de presse : «Je suis content pour lui. Il a souffert psychologiquement d'une accumulation de petites blessures. Il avait perdu de la motivation, il était frustré. Il a su dépasser tout ça. Il en est revenu. On a eu de bonnes conversations tous les deux. Dele (Alli) s'est bien entraîné, il a grappillé des minutes de jeu. Il n'est pas encore prêt à tenir un match entier, mais il peut jouer 75-80 minutes.» Le milieu anglais, proche d'un départ du club cet hiver, est finalement resté à Tottenham. Son excellente performance en Europa League pourrait faire retrouver à Dele Alli le onze de départ de l'équipe de manière plus régulière, alors qu'il a disputé en tout 17 rencontres cette saison, pour 3 buts et 4 passes décisives.



Raul Garcia prolonge son contrat

L'Athletic Bilbao blinde l'un de ses tauliers. Dixième de Liga, le club basque entraîné par Marcelino a communiqué ce mercredi la prolongation du contrat de Raul Garcia.

Alors que son bail prenait fin en juin prochain, l'attaquant espagnol a rempli pour une année, soit jusqu'en juin 2022. Le deal scellé entre les deux parties inclut une option pour douze mois supplémentaires, susceptible d'être activée selon la réalisation de certains objectifs. L'accord ne comprend pas de clause libératoire. Au club depuis l'été 2015, l'ancien joueur de l'Atletico Madrid a depuis disputé 238 matches toutes compétitions confondues, pour 70 buts. Depuis le début de l'exercice 2020-2021, le joueur âgé de 34 ans a marqué 7 buts en 27 rencontres, dont 3 en Liga.



ALGÉRIE-RASD

Le Président Tebboune reçoit son homologue sahraoui

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali. L'audience s'est déroulée au siège de la République.



ALGÉRIE-NIGER

L'Algérie "condamne fermement" les violences postélectorales au Niger (MAE)

L'Algérie "suit de près" la situation au Niger et "condamne fermement" les actes de violences survenus dans ce pays au lendemain de la publication des résultats de l'élection présidentielle, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie suit de près la situation qui prévaut dans la République sœur du Niger, marquée par certaines scènes de violences intervenues au lendemain de la publication des résultats de l'élection présidentielle proclamée par la Commission électorale nationale indépendante (CENI)", indique le communiqué.

"Elle condamne fermement ces actes de violences et en appelle à l'apaisement, au calme et à la raison. Elle encourage tous les acteurs politiques à respecter les résultats du processus électoral et à recourir aux voies légales et au dialogue pour exprimer leurs doléances", poursuit le ministère. "L'Algérie exprime son attachement à la préservation de la stabilité de ce pays frère et réitère sa disponibilité à œuvrer, avec les autorités nigériennes au renforcement des puissants liens de fraternité et de coopération et à la promotion de la stabilité et de la prospérité dans la région", conclut le communiqué.

Le candidat du Parti pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), Mohamed Bazoum, a emporté la présidentielle au Niger avec (55,75%) des voix face à son adversaire Mahamane Ousmane (44,25%), avait annoncé mardi la CENI.

ALGÉRIE-DIPLOMATIE

Boukadoum : «des mesures pour promouvoir la diplomatie économique»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a fait état, jeudi à Alger, d'une série de mesures visant à contribuer concrètement à la promotion de la diplomatie économique, dont notamment la mise en place d'un réseau interactif des chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde.

Ces mesures, susceptibles de renforcer la diplomatie économique, s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations de la conférence nationale sur le Plan de relance pour une nouvelle économie, présidée en août dernier par le président de la République, Abdelmajid Tebboune, qui avait souligné alors "l'impératif d'œuvrer à l'édification d'une économie nationale diversifiée à même de renforcer notre sécurité alimentaire et immuniser notre Nation contre la dépendance excessive au secteur des hydrocarbures", a précisé M. Boukadoum lors d'une rencontre sur la promotion de la diplomatie économique au ministère des Affaires étrangères. Il a indiqué, dans ce sens, que la réalisation de cet objectif implique "l'adaptation du dispositif diplomatique pour lui permettre de contribuer concrètement à l'aboutissement du Plan de relance économique tracé", annonçant "la

mise en application d'une série de propositions issues du groupe de travail, mis sur pied en octobre 2020".

Ces propositions portent sur "la création d'un réseau interactif pour les chargés d'affaires économiques et commerciales auprès de nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde, l'ouverture d'un bureau d'information au niveau du ministère des Affaires étrangères pour l'accueil des opérateurs et exportateurs algériens et le renforcement de la Direction de promotion et de soutien des échanges économiques, en tant que structure centrale et axiale de la diplomatie économique".

En outre, le ministre cité la création d'un portail de la diplomatie économique sur le site électronique du ministère et le lancement d'un programme de formation sur la diplomatie économique au profit des diplomates concernés par le mouvement annuel, ajoutant que cette formation doit s'étendre, à l'avenir, à l'ensemble des diplomates. "Les chefs des représentations diplomatiques et consulaires ont été appelés à intensifier les efforts et à élaborer des rapports périodiques sur les dispositifs en place dans les pays d'accréditation en vue de promouvoir les produits nationaux et attirer les investissements étrangers", a souligné le chef de la diplomatie précisant que l'objectif étant de "permettre à l'administration centrale de suivre et évaluer leur performance dans ce domaine".

Après avoir relevé que l'appareil diplomatique était l'un des maillons de la chaîne des intervenants, M. Boukadoum a fait observer que cette chaîne commence par l'agriculteur, l'artisan, le producteur et l'industriel en passant par les instances législatives, les ministères de tutelle, les organes d'appui, les banques, les organisations patronales, les services de logistique, les douanes et autres. Partant, a-t-il estimé "cette mission, collective, exige la coordination, l'efficacité et l'engagement de résultat de tout un chacun pour gagner la bataille de l'édification d'une économie forte, diversifiée et intégrée dans l'économie mondiale". Et d'ajouter: "une telle démarche ne saurait aboutir sans la finalisation des mesures inhérentes, en particulier le développe-

ment du réseau bancaire, à travers l'ouverture d'agences en Europe et en Afrique, l'augmentation des offres de fret aérien et maritime et de transport terrestre pour la région sahélo-saharienne et l'Afrique de l'ouest, ainsi que l'ouverture de nouveaux points frontaliers avec nos voisins pour développer le commerce bilatéral". M. Boukadoum a évoqué, à ce propos, l'organisation de foires et salons du produit national dans les Etats de la région et de journées d'information en Europe, en Asie et en Amérique sur les potentialités du marché algérien et les opportunités d'investissement, outre l'envoi de missions commerciales dans les marchés ciblés en vue d'accroître le volume des exportations hors hydrocarbures et renforcer nos recettes en devises. Pour ce faire, le chef de la diplomatie algérienne a appelé tout un chacun à contribuer à cet effort collectif pour stimuler la croissance économique et construire une économie nationale forte fondée sur l'exploitation optimale des nombreux atouts de l'Algérie. Ont pris part à cette rencontre plusieurs membres du Gouvernement ainsi que du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Reda Tir, du gouverneur de la Banque d'Algérie et des représentants d'organes nationaux, d'entreprises et d'organisations patronales.

Trois principales mesures pour renforcer la diplomatie économique algérienne

Trois principales mesures ont été lancées par le ministère des Affaires étrangères (MAE) dans le cadre du développement de la diplomatie économique du pays, dans l'objectif de soutenir les opérateurs économiques nationaux à exporter et les opérateurs étrangers à investir en Algérie, a indiqué jeudi à Alger le directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au ministère, Rabah Fassih. Ces mesures consistent en la création du Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations (BIPIE), la formation des diplomates chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger ainsi que la création d'une rubrique web sur le site du MAE dédiée à la diplomatie économique, a expliqué M. Fassih lors d'un point de presse en marge de la cérémonie d'inauguration du BIPIE par le ministre du secteur, Sabri Bouka-

doum. Selon le directeur, le BIPIE qui dépend de la Direction de la promotion et du soutien des échanges économiques du ministère, vise à recevoir les opérateurs économiques not amment les exportateurs afin de bénéficier des informations et de la documentation sur les conditions d'accès aux marchés extérieurs.

"De plus, il existe un réseau des chargés des affaires économiques et commerciales que les opérateurs nationaux peuvent contacter au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger", a fait remarquer M. Fassih ajoutant que ce Bureau offre aux opérateurs des informations sur des projets, des appels d'offres ou des propositions de partenariat outre l'organisation de cycles de formation dans le domaine de la diplomatie économique.

L'autre principale mesure de développement de la diplomatie économique du pays concerne la formation des

diplomates appelés à occuper les fonctions de chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des représentations diplomatiques algériennes, à travers des conférences académiques dans le domaine de la diplomatie commerciale et de l'anglais commercial ainsi que d'autres conférences thématiques. "De plus, des visites sur site seront organisées au niveau des pôles d'exportation pour permettre aux diplomates en formation d'avoir une idée concrète sur le potentiel algérien à l'export et être informés de la préoccupation de nos opérateurs sur place", a expliqué le même responsable. D'autre part, un portail web sur la diplomatie économique devrait être lancé sur le site du MAE offrant un ensemble d'informations destinées aux opérateurs, concernant les conditions d'accès aux marchés extérieurs pour les Algériens, et les avantages accordés par l'Etat pour les investisseurs étrangers.

JUSTICE

Décès du P/APC d'Ain Babouche : le parquet ordonne l'ouverture d'une enquête préliminaire

Le parquet de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire approfondie pour déterminer les circonstances de découverte du corps sans vie du président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Ain Babouche, wilaya d'Oum El Bouaghi, indique jeudi un communiqué du parquet. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de pro-

cédure pénale, et dans le but d'éclairer l'opinion publique sur les conditions de découverte du corps sans vie du dénommé (L.T), président de l'APC d'Ain Babouche, les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain Babouche ont reçu, en date du 25 février aux environs de 8.00, un appel téléphonique faisant état d'un corps sans vie calciné dans le bureau du maire d'Ain Babouche", précise le communiqué

du parquet. "Saisi, nous nous sommes immédiatement déplacés en compagnie de la police judiciaire compétente et avons constaté, en présence de la police scientifique, le corps et pris les mesures juridiques et techniques nécessaires", a ajouté la même source. Le parquet de la République a ordonné, par la suite, une autopsie du corps pour déterminer les causes du décès et l'ouverture d'une enquête prélimi-

nnaire approfondie pour déterminer ses circonstances. La protection civile avait indiqué dans un communiqué que les éléments de l'unité d'Ain Babouche ont évacué vers la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de wilaya, le cadavre de la victime âgée de 58 ans, retrouvée inanimée dans son bureau et atteinte de brûlures de "troisième degré" au niveau du visage et de la poitrine.